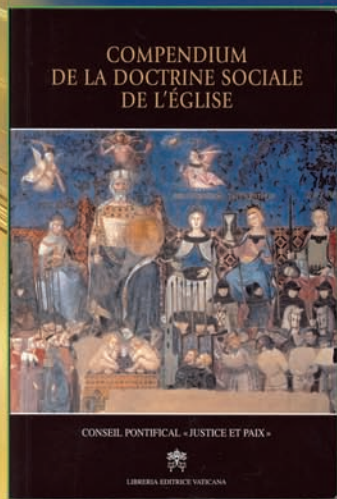


Une foi engageante

Haute
Fidélité



Église
catholique
de Montréal

Volume 125
Numéro 2 (2007)

INSTITUT DE PASTORALE DES DOMINICAINS

Centre de formation universitaire

Cours pour tous

Bientôt à l'Institut...

Pourquoi vivre ?

De la dépression à la quête de Sens

avec **Lytta Basset**

PST 2551 (1 crédit - 15 h)

du vendredi 14 au dimanche 16 septembre 2007

La colère, énergie de vie, chemin de sanctification ?

avec **Lytta Basset**

PST 2552 (1 crédit - 15h)

du vendredi 21 au dimanche 23 septembre 2007

La crise actuelle : une chance pour le christianisme ?

avec **Jean-Claude Guillebaud**

PST 2552 (1 crédit - 15h)

2 vendredis-samedis, les 19, 20, 26 et 27 octobre 2007

L'évangélisation des jeunes par les jeunes

avec **Francine Guilmette, f.m.a.**

PST 3324 (1 crédit - 15h)

du vendredi 9 novembre au dimanche 11 novembre 2007

Description

complète des

52 cours offerts :

Demandez notre

brochure annuelle ou

consultez notre site internet

www.ipastorale.ca

2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Montréal Québec H3T 1B6

514.739.3223 poste 323

secretariat@ipastorale.org

Métro Université de Montréal ou autobus 129



Quel engagement ?

Ils ont déporté des populations entières ! Ils ont vendu le juste pour de l'argent, le pauvre pour une paire de sandales ! Ils piétinent la tête des faibles dans la poussière ! Paroles entendues lors d'une manifestation récente ? Non. Paroles du prophète Amos, il y a plus de 2 800 ans, encore étonnamment actuelles. Je ne m'étonne pas de la durée de l'interpellation prophétique, mais bien de la lenteur de l'humanité à créer un monde qui rende ces paroles inactuelles.

Deux millions quatre cent mille personnes déplacées à cause du conflit au Darfour, en 2006¹. Plus de 4 000 filles et garçons de 12 à 25 ans impliqués dans la prostitution juvénile au Québec². Plus du tiers des naissances de 2003 non enregistrées, comme l'exige la *Convention internationale des droits de l'enfant* – 50 millions d'enfants ainsi susceptibles d'exploitation car non repérables³.

Le sentiment d'impuissance nous guette. Pire, il engendre la passivité. Il y a pourtant cette invitation, chaque début de semaine, à « faire » : *Vous ferez cela en mémoire de moi*. Qu'y a-t-il derrière ce *cela* ? Partager le pain et le vin, bien sûr. Mais avant même l'institution de l'eucharistie, le Galiléen redonnait dignité aux méprisés en mangeant avec eux, se faisait solidaire



© S. Doane

d'une accusée face à la peine de mort, renversait les tables des profiteurs et ouvrait ainsi un espace aux faibles. C'est *cela* que je suis appelée à réaliser. À chaque moment d'existence, Jésus s'est fait don pour l'autre. En célébrant la Vie qu'il a rendue possible par le don de la sienne, l'eucharistie est la source de notre engagement dans le monde, et le sommet festif pour chaque personne libérée d'une situation mortifère. Elle est et appelle à l'action de grâces.

Quels sont les fondements de la justice et de la paix ? Le *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*⁴ (voir couverture) constitue une référence unique à ce sujet, que ce numéro veut démystifier. Je souhaite qu'il nous aide à passer du « non ! » de l'indignation face à l'iniquité au « oui ! » de l'engagement.

Sabrina Di Matteo
rédactrice en chef

¹ « L'ONU dans la tragédie du Darfour », *Le Point*, n° 1743, 23 mars 2006.

² Données du *Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité*, 2006.

³ « Manifeste de Paul Gérin-Lajoie - Entendez-vous ces enfants ? », *Le Devoir*, 12 avril 2007.

⁴ *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, Conseil pontifical « Justice et Paix », Éditions de la CECC, 2006. Chaque référence au *Compendium* dans ce numéro sera suivie du numéro de paragraphe de l'extrait.



Le Pèlerin



CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RECHERCHE SPIRITUELLE INC.

3774 Queen Mary, Montréal (au pied de l'Oratoire St-Joseph)

■ Formation en accompagnement spirituel

Pour toute personne impliquée dans un ministère pastoral ou désireuse de devenir accompagnateur spirituel. Les mercredis soir (3 h / sem.) au Pèlerin et les mardis soirs à Laval. Admission dès maintenant.

■ Accompagnement spirituel

Pour les personnes désireuses d'être accompagnées dans leur cheminement afin de donner des racines à leur vie spirituelle, découvrir qui elles sont, trouver les chemins de guérison...

■ Démarche d'ÉVANGÉLISATION DES PROFONDEURS

Grâce à une entente avec Simone Pacot et l'association Bethasda de France, Le Pèlerin est **le seul endroit autorisé au Québec** à offrir ces sessions.

Ce parcours vise :

- à amener la personne à accepter de traverser ses limites;
- à reconnaître ses blessures;
- à assumer son histoire afin de renouveler sa vie sur les chemins de Pâques.

Horaire : huit lundis ou huit samedis, à raison d'une journée par mois, de 9 h à 17 h, de septembre 2007 à avril 2008.

Places limitées. Admission avant le 17 août 2007.

■ Colloque : **CROIRE : UNE QUESTION DE SENS ?**

Conférence - le **vendredi le 25 mai à 19 h :**

La question du croire et du sens dans la société québécoise
par **Jacques Grandmaison**.

Conférences - le **samedi 26 mai de 9 h à 17 h :**

La question du croire et du sens dans :

- | | |
|---|---|
| • le milieu des affaires
par M. Robert Dutton , pdg de Rona | • le milieu de l'éducation par Jean Dansereau , d.e.s. à la Polytechnique. |
| • le milieu hospitalier
par Dr Patrick Vinay , néphrologue | • le milieu des communications,
Carole Graveline , journaliste |

Animation **Lise Garneau**, consultante en communication et journaliste.

INFO ET INSCRIPTION : 514-737-6262

Courriel : info@lepelerin.org. - Site Internet : www.lepelerin.org.

Une foi pascale qui transforme le monde

Source : Brian McDonough



L'auteur à l'Arche de Calcutta en 1974

Notre foi baptismale nous engage à renoncer à tout ce qui conduit au mal et s'oppose à Dieu. Lors de la Veillée pascale, nous renouvelons nos engagements de baptême par la profession de foi en un Dieu trinitaire. En plongeant dans la mort avec Jésus et en ressuscitant avec Lui, nous sommes devenus capables de combattre le mal par l'amour, comme Lui.

Le mystère pascal nous révèle que Dieu n'a pas voulu que nous soyons coupés de Lui par la mort. Par la résurrection, Il nous a fait entrer dans une relation infinie avec Lui. Et, à son image, nous sommes aussi des êtres de relation. À la suite de Jésus, nous devons aider nos « prochains » à se relever, les tirer de tout ce qui tue leur dignité. Du mystère pascal naît la vie de l'Église, ainsi que sa doctrine et son action sociales. Rendus nouveaux par l'amour de Dieu, les êtres humains *sont en mesure de changer les règles et la qualité des relations, ainsi que les structures sociales : ce sont des personnes capables d'apporter la paix là où sont les conflits, de construire et de cultiver des rapports fraternels là où se trouve la haine, de chercher la justice là où domine l'exploitation... Seul l'amour est capable de transformer de façon radicale les rapports que les êtres humains entretiennent entre eux.* (Compendium, n° 4)

C'est à la lumière du mystère pascal que ce numéro explore la doctrine sociale de l'Église et son application dans notre monde. Nous allons d'abord voir comment la pastorale sociale de quartier donne chair à cet enseignement. Nous allons ensuite illustrer ses grands principes (dignité de la personne, bien commun, destination universelle des biens, subsidiarité, participation et solidarité) à partir d'expériences concrètes. Ces principes se déclinent dans des domaines précis (travail, vie économique, organisation juridique et politique, développement international, sauvegarde de l'environnement et promotion de la paix). Chaque article est un témoignage d'engagement, inspiré par un *humanisme intégral et solidaire*, qui construit la *civilisation de l'amour* (Jean-Paul II).

En présentant la doctrine sociale de l'Église, je voudrais favoriser chez les baptisés une meilleure appréciation de la dimension sociale de la tradition catholique et les aider à réaliser des actions concrètes dans leur paroisses et dans leur milieu de vie. Finalement, nous voulons présenter une vision de la société et de la personne profondément enracinée dans l'espérance et la joie chrétiennes.

Brian McDonough, directeur
Office de la pastorale sociale

Volume 125 • Numéro 2 Une foi engageante

À La Petite Campagne inc.

Le traiteur hors pair pour une réception réussie



André et Michelle Alarie ont su s'entourer de cuisiniers et de pâtisseries de premier ordre.

À La Petite Campagne inc.

317, BOUL. DES PRAIRIES, LAVAL DES RAPIDES H7N 2V5

MONTREAL
(514) 335-9485

TÉLÉCOPIEUR
(450) 629-1797

LAVAL
(450) 629-6166

BLAINVILLE
(450) 437-7952

Site Internet : www.alapetitecampagne.ca

Ne laissez
pas passer
l'été sans un
vrai moment
de repos pour
l'âme...

Venez faire une
retraite à la
Villa St-Martin

Du 29 juin au 6 juillet

Zen et évangile

avec le P. Bernard Sénécal, SJ, assisté du P. René Champagne, SJ.

La rencontre avec les sagesses orientales peut aider chrétiennes et chrétiens à découvrir la nouveauté radicale de l'Évangile et à mieux en vivre. L'occasion d'expérimenter une méthode simple qui intègre avec discernement la dynamique du Zen et celle des Exercices spirituels d'Ignace de Loyola à la méditation de l'Évangile.

Du 5 au 12 août

Sur les pas de Jésus, à la suite de saint Ignace

avec le P. Jacques Levac, SJ

Les Exercices spirituels, selon la tradition séculaire lancée par saint Ignace, mais avec des accents qui permettent à l'Évangile de prendre des couleurs d'aujourd'hui, qui permettent à la foi de renforcer ses racines dans le monde actuel.



Pour renseignements, tarifs, réservations :

La Villa Saint-Martin
9451, boul. Gouin Ouest
Montréal H8Y 1T2
tél. : 514-684-2311, téléc. : 514-684-3647

Visitez notre site internet :
www.jesuites.org/villasaintmartin
et informez-vous aussi des possibilités de
retraites et de séjours de prière individuels.



Source : Église de Montréal

La pastorale sociale de quartier et la nouvelle évangélisation

Jean-Paul II a écrit que la doctrine sociale de l'Église sera rendue crédible par le témoignage des actions, plus encore que par sa cohérence et sa logique interne¹. Parmi les hommes et les femmes reconnus par l'Église pour leur sainteté, beaucoup l'ont été à cause de leur implication auprès des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale. Que ce soit un saint François d'Assise ou la bienheureuse Mère Teresa, les saints et les saintes ont vu en la personne pauvre le Christ lui-même. Cela les a conduits à vouloir devenir eux-mêmes pauvres, pour suivre l'exemple du Christ qui s'identifiait au pauvre. Dans le récit du dernier jugement, dans l'évangile selon Matthieu, quand les justes demandent au Roi : *Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé et de te nourrir, assoiffé et de*

te désaltérer, étranger et de t'accueillir, nu et de te vêtir, malade ou prisonnier et de venir te voir?, le Roi leur répond : *En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait* (Mt 25, 37-40).

Cette implication auprès des personnes exclues, (Jean-Paul II le rappellera dans son encyclique sur *La question sociale* n° 42), concerne chaque chrétien, non seulement dans son appel à imiter la vie du Christ, mais aussi dans son exercice de la responsabilité sociale.

D'une telle responsabilité sociale découlent des actions qui se situent quelque part entre deux pôles complémentaires. D'une part, le pôle *caritatif* rappelle la nécessité de répondre aux besoins immédiats

¹ Encyclique *Centesimus Annus*, 1991, n° 57.



TERRE D'HUMANITÉ

rencontre sous la tente

29-30 JUIN - 1^{ER} JUILLET

Apporte ta tente et ton expérience et viens passer ce week end sous le signe du partage et de la simplicité.

vendredi 17h00 au dimanche 13h30

**Collège St-Jean-Vianney
12630, boulevard Gouin est
Montréal**

AVEC LA PRÉSENCE DE
JEAN VANIER

INFO:

www.L'ARCHE.CA



d'individus en grande difficulté. Pensons à l'aide indispensable fournie par les conférences de la Saint-Vincent de Paul et aux sacs de nourriture fournis à la porte des presbytères, aux vestiaires dans les sous-sols d'églises, à l'accueil des immigrants et au parrainage des réfugiés. Ces œuvres caritatives de l'Église sont accomplies par un grand nombre de paroissiens et paroissiennes, souvent à la retraite. Combien de fois ces derniers ont été profondément transformés au contact des personnes aidées – au point de commencer à s'identifier à elles et de se demander comment ils auraient traversé de telles épreuves.

D'autre part, le pôle de la *justice sociale* vise les causes structurelles de la pauvreté et des exclusions sociales et politiques. Cette action, portée longtemps dans l'Église catholique par les mouvements d'*Action catholique*, est aujourd'hui une des préoccupations principales des offices diocésains de pastorale sociale. En 1993, l'*Assemblée des évêques catholiques du Québec* avait défini la pastorale sociale comme *l'ensemble des activités visant la promotion de la justice sociale, le respect des droits humains et de la dignité de la personne, ainsi que le changement et la transformation des rapports sociaux et des structures de nos sociétés, afin qu'elles reflètent le projet évangélique de Jésus*.

Dans le diocèse de Montréal, la pastorale sociale s'incarne de plu-

sieurs façons. Pour mieux rejoindre les personnes dans leur milieu de vie, des agents de pastorale sociale interviennent dans huit quartiers fortement marqués par la pauvreté et l'exclusion sociale. Louise Royer, agente pour Côte-des-Neiges, décrit ainsi son intervention: « Avec un comité porteur, nous regardons les situations du quartier et programmons des actions pour une transformation des réalités qui blessent la dignité humaine – actions que j'exécute avec des bénévoles, militants ou d'autres intervenants communautaires. Je propose des projets pour l'ensemble de la communauté et les équipes pastorales font le lien avec l'enseignement social. Au conseil communautaire, j'identifie les services que nous pouvons rendre. Je m'émerveille des alliances que l'Esprit fait surgir dans mon quartier pour y bâtir la paix ».

La pastorale sociale de quartier vise trois grands changements dans la société et dans l'Église. Premièrement, **une plus grande solidarité** des paroisses avec les personnes qui résistent à l'appauvrissement et à l'exclusion, ainsi qu'avec les organismes locaux. Une réalisation dans Villieray illustre cet objectif. Avec l'appui des communautés paroissiales, la pastorale sociale a contribué à mettre sur pied, avec la Caisse populaire, un fonds d'entraide pour des ménages confrontés à une situation financière problématique, temporaire

et urgente, due à des événements imprévisibles². Ce fonds s'ajoute aux services d'aide offerts par les organismes communautaires, et constitue une alternative pour les ménages qui auraient autrement eu recours aux prêteurs sur gages ou à des redresseurs financiers.

Dans Côte-des-Neiges, à Noël, on organise depuis quelques années un magasin-partage qui permet à 200 familles appauvries d'acheter des aliments à un coût inférieur. Une vingtaine d'organismes sont associés à cette activité, qui regroupe plus de 100 bénévoles de l'unité pastorale Côte-des-Neiges, Mont-Royal et Outremont. De plus, cette année, les communautés chrétiennes de Rosemont ont participé à l'organisation de la marche du 17 octobre, *Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté*, suivant l'exemple des réseaux de pastorale sociale de Mercier-Est, d'Ahuntsic, de Côte-des-Neiges, de Montréal-Nord et de Villieray.

Le deuxième grand changement visé par ce programme est **une meilleure sensibilisation** des baptisés aux réalités socio-économiques de leur milieu, à la lumière de l'Évangile et de la doctrine sociale. Depuis quelques années, dans la région Nord, il y a une lecture publique du *Message du 1^{er} mai*,³ préparé par le comité des

affaires sociales de l'*Assemblée des évêques catholiques du Québec*. Dans les quartiers Côte-des-Neiges et Petite-Patrie, les agentes de pastorale sociale rédigent un bulletin permettant aux lecteurs du milieu de se familiariser avec la doctrine sociale de l'Église.

Le troisième grand changement visé par la pastorale sociale de quartier est une plus grande **participation des communautés chrétiennes au développement** de leur milieu, en appuyant les coalitions, concertations et regroupements. Dans Côte-des-Neiges, l'agente de pastorale sociale est vice-présidente du conseil communautaire. Elle appuie ainsi l'instance qui mobilise les forces vives du quartier autour d'enjeux sociaux – notamment la sécurité alimentaire, la construction de logements sociaux sur le site de Blue Bonnets et la concertation interculturelle. Le *Compendium* (n° 538), référant à Jean-Paul II,⁴ affirme que les chrétiens d'aujourd'hui, regroupés en associations et en mouvements, doivent savoir se proposer comme *un grand mouvement pour la défense de la personne humaine et la protection de sa dignité*.

Brian McDonough, directeur
Office de la pastorale sociale

² Le taux de remboursement remarquable de 70 % s'expliquerait par l'accueil et le respect manifestés envers les demandeurs de prêts.

³ Lire le message de 2007 au <www.eveques.qc.ca/documents/2007/20070501f.html>.

⁴ Encyclique *Centesimus Annus*, 1991, n° 3.

Les Instituts de Vie Consacrée et l'action sociale de l'Église

Chaque année, des personnes de vie consacrée offrent plus d'une dizaine de milliers d'heures à des activités de pastorale, tout domaine confondu (sociale, santé, missionnaire, jeunesse, dialogue œcuménique, éducation à la foi, etc.).¹ Ce faisant, elles montrent que la rencontre du Christ révèle que Dieu lui-même se mêle à tout travail d'humanisation et à tout combat pour résister à l'inhumanité. Elle conduit à s'engager avec lui au service des autres, en aidant d'autres humains à vivre leur humanité profonde.²

*En se mettant
totalement au service du
mystère de la charité du Christ
envers l'homme et envers le
monde, les religieux anticipent et
manifestent par leur vie certains
traits de l'humanité nouvelle que
la doctrine sociale veut
promouvoir.*

Compendium (n° 540)

voici quelques exemples et témoignages.

Le Pasto Club. Animé par les sœurs de Sainte-Croix dans le quartier La Petite-Patrie, il permet le déploiement d'une activité pastorale en interaction avec la famille et l'ensemble du milieu. Cette activité touche plus de 500 jeunes du quartier. Elle s'inscrit dans un milieu social défavorisé et reflète bien la mosaïque multiculturelle et multireligieuse de la société montréalaise. Inutile de dire que tout le monde ne fréquente

pas la paroisse! Cependant, « nous sommes leur Église! » affirme sœur Chantal Desjardins, quand elle décrit l'action et les activités d'entraide offertes par son institut à la population du quartier.

Un projet d'insertion de jeunes. Sœur Rachel Jetté témoigne: « En 1985, je reçois un appel qui a changé ma vie. La responsable des sœurs de Sainte-Croix me demande de bâtir un projet pour des jeunes à l'Ermitage Sainte-Croix. En vivant avec des jeunes entre 18 et 30 ans et avec des travailleurs et travailleuses de rue, j'ai donné une nouvelle orientation à mes

¹ Ces informations proviennent des statistiques (décembre 2005) de l'Office de la Vie Consacrée, ainsi que de la Conférence Promesse du millénaire, tenue en novembre 2007, qui portait sur la pauvreté des enfants.

² *Proposer aujourd'hui Jésus Christ.* Projet diocésain d'éducation à la foi à tous les âges de la vie, Église catholique de Montréal, 2003, p.13.



Sr Ghislaine Laporte, snjm, agente de pastorale

vœux. Les jeunes, participant à un stage en milieu de travail, gagnaient environ 500\$ par mois pour 20 heures de travail. Pour vivre en cohérence, je m'étais allouée comme coordonnatrice du projet 6500\$ par année. Dans le chalet de l'Ermitage, tout le monde payait 300\$ par mois. Nous partagions les mêmes conditions : une chambre et des lieux communs. Depuis ce jour, j'essaie de vivre avec ce que je gagne en travaillant toujours dans des projets sociaux. Je connais l'inquiétude de boucler les fins de mois, de payer les factures par versements, de m'habiller dans des friperies ! Mon vœu de pauvreté n'en est que plus réel.

« À travers notre vœu de célibat, ce que nous vivons en communauté religieuse s'élargit à la communauté humaine, grâce à notre disponibilité et notre fidélité à répondre aux appels extérieurs qui trouvent écho dans nos cœurs. Le vœu d'obéissance, outre le fait que la mise en œuvre de ce projet est le fruit de l'obéissance à une demande de mes supérieures, a pris également un autre sens : je ne le vis plus comme une dépendance, mais comme une autonomie assumée, au point de pouvoir encore partager,

malgré le peu de ressources ».³

Un dernier témoignage de sœur Fleurette Beaudry, p.m.s.j. « J'aurais beau vivre selon la règle de mon institut, si je n'ai pas le souci des personnes qui manquent de l'élémentaire pour se nourrir, se vêtir, se former..., je passe à côté du message évangélique. Mon social à moi, c'est de veiller aux membres de ma communauté, accompagner celles qui vieillissent ou qui sont en perte d'autonomie, et répondre à leurs besoins qui sont différents pour chacune. »

Aussi les membres des instituts séculiers, des communautés religieuses, de la nouvelle forme de vie consacrée et autres instituts de vie consacrée, malgré la diminution de leurs effectifs, témoignent-ils d'une incroyable vitalité à travers une variété d'actions, la qualité et la profondeur de leur engagement, et un retentissement réel et profond sur le tissu humain, social et spirituel du milieu.

Anne Bourdon,
assistante administrative
Office de la Pastorale sociale
Office de la Vie Consacrée

³L'histoire de ce petit projet commencé en 1985 a maintenant 22 ans. Vous pouvez lire son évolution en vous procurant le livre collectif *D-Trois-Pierres. Quand les agirs parlent plus fort que les dires*, publié chez Fides.



125 ANS D'ENGAGEMENT

Cette chronique souligne la 125^e année de publication continue de la revue diocésaine. En revisitant les archives de notre Église diocésaine, vous êtes invités à un voyage dans le temps !

La Société Saint-Vincent de Paul

Fondée en 1848. « De 1848 à 1895, les différentes conférences de Montréal ont aidé plus de 44 000 familles et ont dépensé environ 3 000 000 \$ pour le faire. En 1900, elle ouvre un fourneau dans la paroisse Saint-Louis-de-France. Durant la première année, 3 000 repas sont servis. »

« En 2005, (...) la fermeture de paroisses, la création d'unités pastorales et le vieillissement des membres ont eu pour effet de susciter une réflexion profonde... Au total, 14 conseils particuliers et 117 conférences sont dénombrés sur l'île de Montréal et de Laval. »²



© Société St-Vincent de Paul

Jeunesse Ouvrière Catholique

Fondée à Montréal en 1929. « En 1935, la JOC lançait son grand service l'Aide aux désemparés. Il s'adressait à tous les jeunes de Montréal que la situation économique laissait démunis : les sans-travail, les vagabonds, les pensionnaires des écoles de réforme, les sans-foyer, les filles-mères, les prisonniers. (...) pour une durée de 16 mois (août '36 à décembre '37), la JOC aurait donné une moyenne de 90 repas par jour et fourni un abri de nuit à environ 1 292 jeunes. Parmi ces jeunes, 68 % provenaient de Montréal. La plupart de ces jeunes avaient entre 17 et 19 ans ».

Jeunesse Étudiante Catholique

Fondée en 1932. « La JEC entreprit à partir de 1959, d'agir "sur les rêves modernes" par une analyse systématique. Elle mit sur pied un programme quadriennal qui traitait successivement des mass medias (1950-1951), du travail (1951-1952), de l'orientation professionnelle (1952-1953) et de l'éducation sentimentale (1953-1954) ».

L'Action catholique

Fondée en 1930. « L'action catholique est née à Montréal et s'y est développée avant de se répandre dans les autres diocèses. C'est Mgr Charbonneau qui lui a donné sa première reconnaissance en 1941. L'action catholique a été dans l'Église canadienne francophone ce que Montréal a été dans le Québec ».

Extraits de *L'Église de Montréal*. 1836-1986, Fides, 1986.

¹ Extraits de la brochure du 150^e anniversaire de la Société Saint-Vincent de Paul- 1998.

² Rapport annuel 2004-2005 de la Société Saint-Vincent de Paul



© Lisa F. Young

Sur les traces de Jésus

Lorsque Jésus marchait sur les chemins de la Galilée et dans les rues de Jérusalem, il voyait la misère de son peuple et entendait ses cris et ses pleurs. Aujourd'hui encore, Jésus marche dans les rues de nos villes et de nos quartiers. À sa suite, comment laisser son Esprit transformer notre cœur, notre regard, notre écoute et nos actions ?

En le fréquentant au quotidien, dans le silence, l'Évangile et l'eucharistie, nous finissons par Lui ressembler, par voir et écouter comme Lui. Notre cœur et notre regard sont les premiers

transformés. Quel regard portons-nous sur ceux et celles qui nous entourent, en particulier sur les « étrangers », les « non-conformes aux normes » ? Pensons aux exclus du repas familial comme les itinérants, les personnes homosexuelles, etc. Jésus regardait toujours au cœur de l'autre, affirmant sa dignité de fils et de fille de Dieu.

Ça ne se fait pas comme par magie ! C'est un cheminement qui se demande en prière. *Que mon regard sur le monde soit comme le tien, que mes gestes reflètent ton amour.* J'ai eu tellement de belles surprises en me promenant dans les

rues du Centre-Sud, le cœur et l'esprit ouverts. *Il faut simplement être là, sans chercher à sauver l'autre – sans faire la morale – mais juste être avec.* J'ai été émerveillé et enrichi par des regards, des histoires et des confidences: des rencontres marquantes comme dans l'Évangile. Les itinérants disent combien ils sont sensibles au regard que l'on porte sur eux. Qui ne l'est pas? Si je n'ai pas d'argent, je peux te donner un regard humain, du temps, une oreille attentive. C'est bien plus précieux. Suivre mon cœur me mène au-delà des conventions sociales.

Ce style de présence permet d'établir des relations à plus long terme. Créer des liens. Fraterniser. Partager du temps, du pain, des services. Ça dérange une routine ou une petite vie confortable – tant mieux! Puis, comme Jésus, qui se retirait à l'écart, il faut reconnaître ses limites, afin de durer et rester « parlable ». Cela fait près de cinq ans que je chemine avec Pierre, sidéen depuis plus de 15 ans. Il n'arrive jamais à s'organiser vraiment. *On recommence soixante-dix fois sept fois.*

Ces rencontres nous font réfléchir au fonctionnement de notre société pour mieux déterrer les racines de bien des maux. Si l'individu a une part de responsabilité dans ses conditions de vie, il n'en est pas le seul responsable.

Parce qu'il est à l'image de Dieu, l'individu humain a la dignité de personne: il n'est pas seulement quelque chose, mais quelqu'un. Il est appelé, par grâce, à une alliance avec son Créateur, à Lui offrir une réponse de foi et d'amour que nul autre ne peut donner à sa place.
- Compendium (n° 108)

Comprendre notre histoire individuelle et les forces sociales qui nous conditionnent (et souvent nous enferment) augmente nos capacités de changement social et personnel – et encore plus lorsqu'on multiplie nos forces en joignant des réseaux et des organisations. L'espérance est stimulée.

Jésus a été audacieux dans ses gestes et paroles, en regard des coutumes et traditions religieuses de son temps. Dire que le Sabbat est fait pour l'homme, et non l'homme pour le Sabbat (Mc 2, 27), renversait les priorités de façon radicale! Par ses gestes et ses paroles, Jésus a montré que Dieu désire la libération intégrale des personnes. Aujourd'hui, pouvons-nous défendre la dignité de l'individu contre les raisonnements et intérêts corporatistes qui priorisent pouvoir et profit?

En regardant notre monde du point de vue des exclus, nous pouvons agir avec eux au niveau des causes et nous solidariser devant les injustices, les préjugés et les exclusions. L'Évangile de Jésus Christ nous pousse au large, pour y découvrir le sens de notre rôle dans l'histoire humaine. Il nous mène au-delà des idéologies et nous rend libres de vivre à contre-courant des forces qui nous asservissent dans nos sociétés.

Gérard Laverdure
agent de pastorale à Sainte-Brigide

La dignité de la personne et l'aide aux familles immigrantes

En tant qu'agente de pastorale sociale, j'ai le souci et la responsabilité d'aider mes frères et sœurs, qui viennent des quatre coins du monde, à s'adapter et à s'intégrer dans leur société d'accueil. Au-delà des multiples dimensions de cette pastorale, l'important pour moi a toujours été le respect de la dignité de personne. Ceci est essentiel pour qu'une personne devienne actrice de sa propre intégration et s'engage socialement dans son nouveau milieu de vie.

L'étude du *Compendium* avec mes collègues m'a confirmée cette intuition. On y lit : *Une société juste ne peut être réalisée que dans le respect de la dignité transcendante de la personne humaine. Celle-ci représente la fin dernière de la société...* (n° 132). Vatican II (*Gaudium et spes*, n° 27) affirme qu'il faut que chacun considère son prochain, sans aucune exception, comme un autre lui-même, qu'il tienne compte avant tout de son existence et des moyens qui lui sont nécessaires pour vivre dignement.

Au Comptoir alimentaire de Villeray, j'accueille des familles nouvellement arrivées au pays, qui sont confrontées à plusieurs difficultés, outre celle de la langue : recherche d'un emploi, d'un logement adéquat à prix raisonnable et d'ameublement, besoin d'argent et de nourriture. Leurs études et diplômes n'étant pas toujours reconnus, ces personnes doivent refaire une partie de leurs études pour éviter des emplois précaires et mal payés.

J'essaie de prendre le temps d'écouter ces familles et de comprendre leurs besoins, afin de les aiguiller vers les ressources communautaires du milieu et de les accompagner, si nécessaire, au bureau de l'immigration, au CLSC, à l'école, etc. C'est une belle façon d'annoncer Jésus Christ. Les besoins et demandes sont nombreux et je ne peux y répondre seule. La participation des paroissiens et paroissiennes est absolument nécessaire au maintien de notre prochain dans la dignité.

Isabel Barrera
agente de pastorale sociale dans Villeray

Le Dispensaire diététique de Montréal affirme que le coût moyen d'une bonne alimentation est de 6,11 \$/jour par personne. Pour les familles à faible revenu (22,7 % à Montréal), manger sainement devrait représenter 32 % de leur budget. Le pourcentage réel est de 21 %, car 46 % est dédié au loyer. Le Gouvernement devrait permettre de réduire ce dernier pourcentage. L'aide d'urgence (banques alimentaires) n'est qu'une solution à court terme, contrairement aux initiatives comme les programmes alimentaires, les cuisines collectives et les jardins communautaires.

(La Presse, « Payer son loyer ou bien se nourrir », Émilie Cox, 5 avril 2007.)

Le principe du bien commun : le logement

Lorsqu'un ménage doit déboursier plus de 35 %, 40 %, voire 50 % de son revenu pour le loyer (une dépense non compressible), des besoins essentiels comme l'alimentation, les médicaments et les vêtements s'en trouvent sacrifiés. Or, être forcé de vivre en situation de pauvreté constitue une violation de la dignité de la personne. Le principe du **bien commun** découle de la dignité et de l'égalité de toutes les personnes¹. Le *Catéchisme* n° 1912 rappelle qu'une société qui désire véritablement demeurer au service de l'être humain est celle qui se fixe le bien commun comme objectif prioritaire. Le *Compendium* (n° 166) affirme que *les exigences du bien commun dérivent des conditions sociales de chaque époque et sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux*. Ces exigences, selon le *Compendium*, concernent l'engagement pour la paix, l'organisation de l'État et un ordre juridique solide, la sauvegarde de l'environnement, l'assurance des services essentiels – qui sont des droits humains – tels l'alimentation, le **logement**, le travail, l'éducation, la santé, le transport, la libre circulation des informations et la liberté religieuse.

Le marché privé, qui semble peu intéressé à répondre aux besoins des locataires à faible et modeste revenus, pourra-t-il remplir les exigences du bien commun en matière de logement ? et

que fait l'État ? Le besoin en logement social dépasse largement le nombre d'unités présentement subventionnées par le Gouvernement. Des organismes communautaires comme le FRAPRU proposent un nouveau programme d'habitations à loyer modique (depuis 13 ans, il ne se construit plus de HLM au Québec), l'amélioration du programme actuel de coopératives et d'OSBL d'habitation et l'acquisition de logements locatifs privés.

L'accès au logement est une exigence du bien commun qui ne doit pas être passée sous silence dans nos communautés paroissiales. Collaborer avec les organismes et les instances gouvernementales pour remédier au manque de logements est une application concrète de la doctrine sociale de l'Église (voir n°s 534-35 du *Compendium*), et donc notre responsabilité.

Françoise Marcelin,
Office de la pastorale sociale

Dieu de bienveillance, nous T'offrons notre indignation devant l'absence de logements convenables et abordables dans certains quartiers... Rends-nous vigilants pour discerner les besoins des familles en quête de logement... pour les soutenir et les accompagner. Donne-nous le courage d'être solidaires des groupes communautaires qui défendent les droits des locataires et qui réclament des logements sociaux. Que notre bonheur se situe justement là où des hommes et des femmes se rassemblent pour que justice soit faite. Amen.

Pierre Prud'homme,
Libérez l'avenir : prières de solidarité,
Éditions Bellarmin.

¹ À ce sujet, voir le message du 1^{er} mai 2006, de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, au <http://www.eveques.qc.ca/documents/2006/20060501f.html>.



Toile de Marius Dubois - Photo : Michel Bouliane

Un engagement d'amour auprès de personnes vulnérables

Le quartier La Petite-Patrie comporte une forte concentration de résidences pour personnes avec des problèmes de santé mentale. À l'été 2002, la peur, la méconnaissance et quelques événements mineurs ont conduit des citoyens et citoyennes à signer une pétition afin de faire fermer une de ces résidences. Le député provincial sollicita alors, en raison de leur compétence, la collaboration des groupes communautaires et des institutions publiques du quartier. Ainsi est née la Table de concertation-action en santé mentale de La Petite-Patrie, dont j'assume la présidence, outre mes tâches d'agente de pastorale sociale du quartier, depuis presque ses débuts.

Mais pourquoi la pastorale sociale s'impliquerait-elle dans des situations de santé mentale, si ce n'est pas son expertise ? Simplement parce que là où se vit l'exclusion, les disciples de Jésus doivent redoubler de compassion : *Les membres du corps qui sont tenus pour plus faibles sont nécessaires, et ceux que nous tenons pour les moins*

honorables du corps sont ceux-là mêmes que nous entourons de plus d'honneur... Dieu a disposé le corps en donnant plus d'honneur à ceux qui en manquent pour qu'il n'y ait pas de division dans le corps, mais que les membres aient unanimement le souci les uns des autres. (1 Co 12, 23)

Un événement marquant donna suite à ces considérations : j'ai organisé, avec le milieu, une fête de Noël pour une résidence privée où s'entassaient littéralement plus de cinquante personnes. Pour l'occasion, un comité s'est formé, regroupant des personnes du Réseau Justice et Foi de La Petite-Patrie, des paroissiennes de St-Jean-Berchmans, l'organisatrice communautaire du CLSC et deux pensionnaires de la résidence. C'était la première fois qu'une activité réunissait les locataires de cet édifice en cinq ans d'existence ! Les fêtes et les anniversaires ? Jamais soulignés !

Pour nous, le choc ne fut pas tant au niveau du contact avec les résident(e)s aux prises avec des

Le principe de la destination universelle des biens requiert d'accorder une

problèmes de santé mentale, qu'au niveau de la condition lamentable de leur milieu de vie. Rien, jamais, n'aurait pu nous préparer à l'indignation ressentie. La salle à manger est minuscule, les personnes mangent coude à coude et dos à dos. Elles n'ont accès à aucune salle commune et cohabitent deux à deux dans de petites chambres. Il n'y a aucune présence d'intervenants auprès d'elles et aucune activité pour tout ce monde ! Quelle désolation de voir nos frères et nos sœurs en Jésus Christ dans de telles conditions, vingt-quatre heures par jour, trois cent soixante-cinq jours par année ! Hélas, cette résidence n'est malheureusement pas exceptionnelle !

Ce repas des Fêtes se déroula le 23 décembre, soit le jour de l'anniversaire du décès de sainte Marguerite d'Youville, la fondatrice de ma communauté, les Sœurs Grises de Montréal. J'ai compris ce jour-là que cette Mère à la charité universelle m'invitait à investir temps, créativité et surtout beaucoup d'amour auprès des plus démunis de notre société. C'est avec toute la vigueur de sa foi qui "a vu" le Père, que Marguerite d'Youville discerne le visage du Serviteur souffrant dans le visage de ce pauvre que dédaignent la noblesse et la bourgeoisie

sollicitude particulière, aux pauvres, à ceux qui se trouvent dans des situations de marginalité et, en tout cas, aux personnes dont les conditions de vie entravent une croissance appropriée. À ce propos, il faut réaffirmer, dans toute sa force, l'option préférentielle pour les pauvres.

- Compendium (n° 182)

montréalaises du XVIII^e siècle... Il faudrait parler ici d'une mystique du service, d'une entrée dans le mystère du Serviteur souffrant. L'amour de Marguerite pour Jésus et son amour pour le pauvre sont

donc un seul et même amour... C'est Jésus souffrant qu'elle prie, adore et touche quand elle touche le pauvre.¹

On ne pourrait accepter cette situation pour aucune personne, quel que soit son état de santé mentale ou physique. Comme le disait si bien Jean-Paul II : *Il n'est pas possible d'aimer son prochain comme soi-même et de persévérer dans cette attitude sans la détermination ferme et constante de s'engager pour le bien de tous et de chacun, car nous sommes tous vraiment responsables de tous.*² C'est ainsi que les membres de la Table de concertation-action en santé mentale de La Petite-Patrie continuent de faire tous les efforts possibles pour changer les conditions de vie des personnes utilisant ces services. Malgré le peu d'intérêt et de résultat, ou la méfiance devant ces mal-aimés, nous proclamons hautement qu'ils portent la marque de leur dignité d'enfants de Dieu.

Isabelle Couillard, s.g.m.
agente de pastorale sociale
La Petite-Patrie

¹ TARDIF, Estelle, *Marguerite d'Youville : le cri des pauvres*, Montréal, Bellarmin, 2001, extraits des p. 111-115.

² JEAN-PAUL II, Encyclique *Sollicitudo rei socialis*, 38.

« Solidarité », l'autre nom de l'amour

Si Jésus de Nazareth nous a invités à nous aimer les uns les autres, il nous a laissés, par contre, l'entière responsabilité de déterminer les voies de l'amour. Aujourd'hui, comment appliquer l'enseignement social de l'Église sur la solidarité? Le *Compendium* présente celle-ci comme un principe social devant viser la transformation des structures d'injustice en **structures de solidarité**, à travers

des lois, des règles, des programmes et des institutions (n° 193).

Pour moi, ce principe de solidarité constitue l'autre nom de l'amour.

L'expérience de la *Pop Mobile*, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, peut-être nous aider à comprendre les implications pratiques d'une solidarité qui s'apparenterait à celle promue par l'Église.

Une expérience parmi d'autres : la *Pop Mobile*

Au début des années '90, le *Chic Resto Pop*¹ (CRP) terminait la réalisation d'un film en collaboration avec l'*Office national du film*. Au fil du tournage de scènes dans le quartier, les artisans du CRP prenaient conscience de l'ampleur de la faim des enfants du milieu. Pour faire face à ce phénomène inacceptable qui constitue l'une des causes de l'échec scolaire, les gens du

CRP créent alors la *Pop Mobile* (en concertation avec le ministère de l'Éducation). Notons que l'autonomie et la dignité des parents sont valorisées, dans la mesure où ils paient une part des repas de leur enfant (le Gouvernement subventionnant l'autre part). De plus, le service des repas et l'encadrement des enfants durant

l'heure du dîner sont assumés

par les employés de la *Pop Mobile*, prestataires de la sécurité du revenu inscrits dans une démarche de formation à l'employabilité. Tout en devenant des modèles de parents-travailleurs, ils acquièrent de la formation sur les normes d'hygiène, sur les

techniques d'animation, sur la psychologie des enfants et sur les compétences parentales. De plus, nous mettons en place des cours d'alphabétisation, de français et de mathématiques afin que nos employé(e)s poursuivent leur formation secondaire.

Les ingrédients de la solidarité

De l'expérience de la *Pop Mobile*, nous pouvons dégager des principes qui peuvent guider l'engagement social de personnes qui veulent pratiquer l'amour et la solidarité, tels que définis dans le *Compendium*.

La solidarité n'est pas un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel pour les maux subis par tant de personnes proches ou lointaines. Comment incarner une solidarité qui s'élève au rang de vertu sociale fondamentale parce qu'elle se situe dans la dimension de la justice ? Comment y être fidèle ?

- *Compendium* (n° 193)



© Lori Sparkia

- La solidarité nous conduit à vouloir briser l'isolement des personnes afin qu'elles s'intègrent dans des réseaux d'appartenance.
- La solidarité requiert qu'on reconnaisse les personnes d'abord et avant tout avec leurs possibilités, leurs talents, leur créativité, et non pas en fonction de leurs problèmes. Il s'agit d'habiliter les personnes à reprendre du pouvoir sur leur vie et à vivre pleinement leur citoyenneté.
- La solidarité nous pousse à replacer les problèmes dans leur contexte global. Dans le cas de la *Pop Mobile*, la faim des enfants est l'expression de la pauvreté des familles. Ainsi, combattre la pauvreté des enfants passe nécessairement par des politiques visant à contrer la pauvreté des familles.
- Tout en répondant aux besoins à court terme, la solidarité doit relever du « long terme ». Se limiter au dépannage, alimentaire ou autre, ne permet pas de briser le cycle d'appauvrissement et de dépendance.
- La solidarité inscrit les gens dans une dynamique collective en travaillant à faire reconnaître des droits. Pour la *Pop Mobile*, il s'agit du droit à la sécurité alimentaire et à l'éducation.
- La solidarité nous encourage à interpeller les pouvoirs publics, pour remettre en question des programmes et des politiques, et en proposer de nouveaux qui favorisent la prise en charge et le développement des personnes.

En somme, 2000 ans après Jésus, comment nous aimer les uns les autres ? Jean-Paul II nous relance la même invitation à pratiquer la solidarité, cette **détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun** ; c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous ».²

Pierre Prud'homme
Mouvement des travailleurs et des
travailleuses chrétiens
comité Solidarité-Partage des Oblates
franciscaines de Saint-Joseph

¹ Le *Chic Resto Pop* est un organisme communautaire fondé en 1984. Il combat l'exclusion en permettant l'intégration socioprofessionnelle de personnes dans les secteurs de la restauration et de l'éducation à l'enfance. Le CRP offre les services d'un restaurant communautaire, la *Pop Mobile* (desservant des écoles du quartier) et celui de l'entreprise *Produits du Terroir*, qui vend des repas-maison au comptoir ou les livre sur l'île de Montréal.

² L'encyclique *Sollicitudo rei socialis*, citée dans le *Compendium* (n° 193).

Catholicism and Human Rights

The history of the relationship between the Roman Catholic Church and movements working for the promotion of human rights has been a complex and often uneasy one. Well into the 20th century, the Church expressed deep concern and even outright condemnation of movements that actively promoted human rights that we today have come to take for granted. Often enough, however, what was being condemned was not so much the “rights” in and of themselves as the anticlerical, secularist, or atheistic ideologies which promoted them.

It is only in 1963 that we find the first clear enumeration of fundamental human rights supported by the Catholic Church, in John XXIII’s *Pacem in Terris*, a list revised and expanded by the Council Fathers in *Gaudium et Spes*. Vatican II’s most explicit statement of human rights, the *Declaration on Religious Freedom*, is, in fact, entirely dedicated to the articulation of a “right” which, for many centuries, the Catholic Church had steadfastly opposed. Once the idea of human rights took hold, however, it quickly became not just one of the “pillars”, but the very cornerstone of the edifice of Catholic social teaching.

In the immediate aftermath of Vatican II, some felt that the Catholic Church jumped onto the *human rights bandwagon*, uncritically

adopting the conclusions of a philosophy rooted in individualism



John XXIII

© Osservatore Romano

and a libertarian view of freedom. Others, especially in the liberal democracies of the West, continue to see the Catholic Church as an obstacle to the continued expansion of global human rights—especially in such controversial areas as gender and human sexuality—and that Catholic support of human rights has been “too little, too late.”

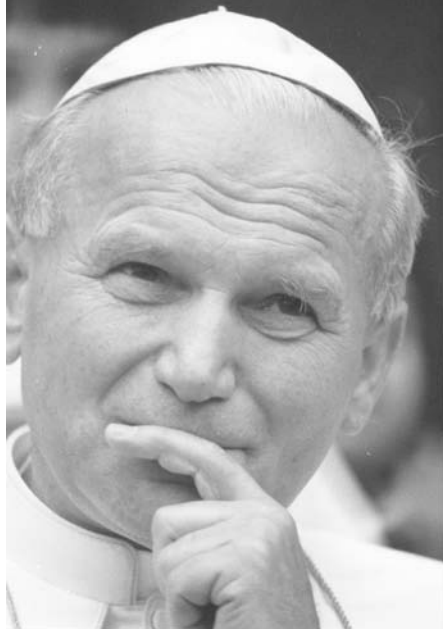
Under the late Pope John Paul II, the cause of human rights became a central focus of the papacy’s ethical teaching and pastoral strategy in the realm of justice and peace. In his 1979 address to the United Nations,

he provided (at no. 13) an updated list of some of the most important human rights endorsed by the Church:

The right to life, liberty, and security of the person; the right to food, clothing, housing, sufficient health care, rest, and leisure; the right to freedom of expression, education and culture; the right to freedom of thought, conscience, and religion; the right to manifest one's religion either individually or in community, in public or in private; the right to choose a state of life, to found a family and to enjoy the conditions necessary for family life; the right to property and work, to adequate working conditions and a just wage; the right of assembly and association, of freedom of movement, to internal and external migration; the right to nationality and residence; the right to political participation and to freely choose the political system to which one belongs.

What is the methodological and theological basis underpinning the Church's recent "conversion" to the human rights agenda? How does it relate to its core theological and anthropological principles? What positive steps has the Church taken in articulating a clearer foundation for its recent support of human rights?

This foundation is made clear in the *Compendium of the Church's Social Doctrine*¹, in its chapter on *The Human Person and Human Rights*. The Church sees in men and women, in



John Paul II

© Osservatore Romano

every person, the living image of God. Thus the Church's support for human rights is not rooted in a particular political ideology or social contract, but in a fundamental theological anthropology: the human person as *imago Dei*. We are created in the image and likeness of God: this is the ultimate foundation of our human dignity, the reason why each human person is to be respected in his or her unique destiny, and never treated merely as a means of economic production or social utility. This conviction of the essential and inviolable dignity of each human person is the organizing principle around which all of Catholic social teaching—and in particular, the Christian vision of human rights—is organized.

If each person is created in God's image and likeness, then our theology of God makes a difference as to how we view human rights. Our God is not an isolated, monadic God; our

Volume 125 • Numéro 2 Une foi engagée

God is a Trinitarian God—three persons in mutual and interdependent relation, pure self-gift to one another, overflowing for all of creation. Without downgrading the unique dignity possessed by each individual human person, the Catholic tradition sees personhood always in the context of relationship and community: to be human is to be a social and relational being. Liberal individualism gives way to communitarians: *the doctrine of the Trinity is an essentially and radically political statement: it maintains that not only is human existence social, but that the ground of all being is relationship.*²

Christology becomes anthropology: Christ is not only the perfect image of God, but also the perfect human being, the One who reveals humanity's deepest identity and fullest potential. Christ becomes the pattern of a fully realized human life, one that is marked by self-gift: *The fundamental human right is the right to give oneself away to another and ultimately to the Other.*³ This right is no less a responsibility in Catholic social teaching. Rights and duties are intrinsically related. Creating the social conditions which empower and promote the human capacity for self-gift becomes an essential social imperative.

The Catholic vision of human rights celebrates the mystery at the

heart of each human life: the unity and interdependence of body and soul, of the material and the spiritual, of the created and supernatural orders, of our earthly responsibilities and our eternal destinies. It celebrates the gift of freedom, but always situates that freedom within a vision of moral truth and a complex web of relations and responsibilities: to God, other persons, society, and the natural environment. It identifies God as the ultimate source of human rights, unlike schools of thought which identify this source as the state, the juridical system, some form of social contract, or human will.

*Human rights are moral claims to some good which can be provided and which should be provided in light of the moral ideal of establishing communities which can mirror the Trinitarian life of self-giving.*⁴ If this is indeed the case, then the Trinity is not esoteric doctrine, irrelevant to real-life questions and concerns. Its theological vision has an immediate social significance: to enable the Church to reject the individualistic bias which often distorts contemporary forms of human rights discourse, while affirming the fundamental insights into human freedom and dignity which human rights necessarily protect.

Fr. Raymond Lafontaine, D.Th.
Pastor of St. Monica's parish

¹ *Compendium of the Church's Social Doctrine*, CCCB, 2004.

² K. & M. HIMES, *Fullness of Faith: The Public Significance of Theology* (New York: Paulist, 1993), p. 55.

³ HIMES, p. 59-60.

⁴ HIMES, p. 73.

La dignité de la personne, source des droits humains

Louise Arbour, haut commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, affirmait récemment que des droits humains, il y en a assez de définis – il est temps de s'appliquer à les faire appliquer! Ce qui nous interpelle, comme chrétiens, c'est que le salut en Jésus Christ s'opère

ici et maintenant : nous sommes appelés à faire ressembler ce monde au Royaume de justice, de paix et d'amour qu'Il a proclamé.

Où en sommes-nous dans nos milieux d'Église, en ce qui concerne cette lutte pour les droits humains? Quels gestes posons-nous pour que le système économique dominant arrête de tuer des millions de personnes au nom de la recherche du profit et au seul avantage d'une minorité? Quels gestes invitons-nous à poser? Signature de pétition, envoi de lettres, dénonciation d'injustice, contributions financières, analyse collective des diverses situations d'injustice... Voyons-nous et montrons-nous, dans ces gestes concrets, l'actualisation de notre profession de foi en Jésus Christ, le libérateur et l'initiateur d'un Royaume où les petits et les appauvris ont la préférence?

Je suis engagé à l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture). Au nom de notre foi, nous envoyons des lettres aux dirigeants politiques pour qu'ils arrêtent la torture dans les prisons de leur pays, concrétisant ainsi cet enseignement :

Dans le déroulement des enquêtes,

La source ultime des droits de l'homme ne se situe pas dans une simple volonté des êtres humains, dans la réalité de l'État, dans les pouvoirs publics, mais dans l'homme lui-même et en Dieu son Créateur.

Ces droits sont universels, inviolables, inaliénables.

- Compendium (n° 153)

il faut scrupuleusement observer la règle qui interdit la pratique de la torture, même dans le cas des délits les plus graves: Le disciple du Christ rejette tout recours à de tels moyens, que rien ne saurait justifier, et où la dignité de

l'homme est avilie chez celui qui est frappé comme d'ailleurs chez son bourreau. (Compendium n° 404). L'interdiction de la torture est établie dans les conventions internationales relatives aux droits de l'homme comme un principe auquel on ne peut déroger en aucune circonstance.

Notre foi nous commande, avec les membres de nos communautés chrétiennes, individuellement et collectivement, d'agir en conformité avec nos convictions, nos enseignements, nos grandes déclarations. Il est urgent de poser des gestes concrets en faveur des victimes de la torture, et d'ainsi suivre Jésus dans la défense de la dignité humaine.

Normand Breault, ACAT (Montréal)



Droits et dignité pour les travailleurs saisonniers agricoles

Quand j'étais petite, au Mexique, mon père était administrateur d'une ferme laitière. Il connaissait chacun de ses travailleurs par son nom, leur famille ainsi que leurs besoins. Dans un pays où les classes sociales sont très différenciées et les rôles entre patrons et employés sont très démarqués, mon père et ma mère

nous disaient : « Ce n'est pas parce qu'ils sont des paysans ou des indigènes qu'ils sont différents de toi. Tout le monde est égal ». Mon père disait souvent aussi : « Ce n'est pas parce que le salaire minimum est dans la loi qu'il

est nécessairement juste. Le travail que font les travailleurs est exigeant et très difficile : c'est grâce à eux que cette ferme peut produire. Ils méritent donc d'avoir les fruits de leurs efforts et c'est pour cela que je leur donne un salaire digne, ainsi que des jours de congé – et ce, davantage que ce que la loi prescrit ». Toutes ses paroles sont restées longtemps dans ma tête et dans mon cœur. Je n'ai jamais imaginé qu'elles prendraient autant de sens et de force au Québec,

à Montréal, et ce, plusieurs années après qu'il me les ait dites.

Dans le cadre de mon travail d'agente de pastorale sociale, j'ai eu un premier contact auprès des travailleurs saisonniers mexicains grâce à Clément Bolduc, p.m.é., ou *Padre Clemente*, comme l'appellent les

travailleurs. Il m'avait invitée

aux fermes (à Laval et Repentigny) pour que je constate un même phénomène dans ses diverses formes... Les conditions de travail ne sont pas les mêmes d'une ferme à l'autre, selon le propriétaire.

Dans certains cas, j'ai vu des logements insalubres, non isolés, mal chauffés et

restreints. Dans d'autres, il était plutôt question d'horaires commençant tôt le matin et finissant très tard le soir, sans même avoir de pause pour aller à la toilette, boire de l'eau ou manger le dîner ! À la fin de la journée, ces travailleurs reviennent épuisés. Pour certains, cet épuisement se traduit par une détérioration de leur santé. Résultat logique, quand une personne travaille plus de 70 heures par semaine, avec un demi-

*Les institutions des
pays d'accueil doivent
veiller soigneusement à ce que
ne se répande pas la tentation
d'exploiter la main d'œuvre
étrangère, en la privant des droits
garantis aux travailleurs nationaux,
qui doivent être assurés à tous
sans discriminations.*

- Compendium (n° 298)

congé, – d’autant plus que lorsque des accidents arrivent –, les travailleurs n’ont pas accès aux soins médicaux. Le phénomène en question ? **Ces travailleurs sont privés de leurs droits fondamentaux.**

L’isolement est un autre problème quotidien des travailleurs saisonniers. La majorité d’entre eux n’ont pas le droit de disposer de leur temps libre. Et, bien que les fermes soient proches les unes des autres, les travailleurs ont rarement l’occasion de se rencontrer. Ajoutons à cela l’isolement dû à la barrière de la langue entre travailleurs et patrons, qui nuit à l’établissement d’un dialogue véritable. Enfin, il arrive que certains patrons retiennent les documents officiels (comme le passeport) de leurs travailleurs, bien que cela soit illégal au Canada.

Face à ces injustices, nous ne pouvons pas rester immobiles. Comme chrétiens et chrétiennes nous sommes appelés à nous engager pour que cessent ces atteintes à la dignité auprès des travailleurs saisonniers agricoles. Il faut se sensibiliser à cette

situation qui se vit depuis 30 ans déjà, et développer un jugement critique qui nous permettra d’agir à la lumière de l’Évangile. Chaque geste individuel et collectif qui vise à transformer leur situation est important : aller les visiter, se renseigner, dénoncer les iniquités, s’enrichir du bagage culturel qu’ils apportent, faire partie d’un groupe défendant leurs droits... Voilà quelques pistes d’action.

He aquí, vienen días – declara el SEÑOR – cuando el arador alcanzará al segador, y el que pisa la uva al que siembra la semilla ; (...) también plantarán viñas y beberán su vino, y cultivarán huertos y comerán sus frutos.

- Amós 9, 13-14

Comme nous le rappelle le prophète Michée, le Seigneur nous a fait connaître ce qui est bien et ce qu’il attend de nous : *rien d’autre qu’agir avec justice, aimer avec tendresse et accompagner humblement ton Dieu* (Mi 6, 8). Pourquoi pas auprès des travailleurs saisonniers agricoles ?

Marcela Villalobos Cid
agente de pastorale sociale du Centre-Sud
Pastorale auprès des travailleurs
saisonniers agricoles



**ROLAND
GENDRON
CONSTRUCTION
INC.**

Pierre Gendron, ing.
Licence : RBQ: 1173-4720-26

- Pour entretenir et/ou transformer vos bâtiments
- Petits ou grands projets
- Services professionnels et techniques en bâtiment
- À votre service depuis 1954 !

241, rue du Limousin, Saint-Lambert, QC J4S 1X5
Région de Montréal Tél. : **450-923-2233**
Cell. : 514-236-7951 Téléc. : 450-923-2235

Région de Trois-Rivières
Tél. : **819-221-2019**

Work and Human Dignity

Referring to the subjective dimension of work, the *Compendium* (no. 271) affirms that work is a fundamental expression of the human person. A purely economic or materialistic mindset, which reduces the worker to being simply a means of production, distorts the nature of work. To better appreciate its

I've had. I then ask God to help me continue to get along with my workmates. So, why is work important for me? It makes life interesting—besides, I get paid for it.

Madeleine. I used to work in a small factory where I had to sew cat and dog motifs on pads. There was so much pressure! My bosses wanted perfection, but I'm not perfect. Finally, I had a nervous breakdown and ended up in hospital. Now I have a job in the L'Arche workshop drawing placemats, birthday cards and wedding cards. People like my drawings. I like to include religious symbols in my drawings: candles, crosses, and Jesus' resurrection. Work has taught me about my faith: by giving love, I receive love.

I really put a lot of energy into my work. Getting paid makes me realize that I'm worth something. I have greater confidence in myself now. I'm also quite fond of my workmates. God gives me the courage and the strength to keep on going. God knows that there are certain things I can't do. When I was younger, I didn't know how to read. I was so ashamed of that. When others were reading, I held a book in my hands and pretended that I knew how. God sent me the help I needed to learn to read. Now I can find out what's happening in the world.

*Interview by Brian McDonough
April 29, 2007*



© Wendy Kaveney

subjective dimension, I asked two members of Montreal's L'Arche community to share their thoughts about the meaning of work in their lives.

Michel. I used to work at a museum, selling tickets to visitors. I then worked in a sewing workshop. At one point, I found myself on a waiting list for work—I was so bored! Now I have a regular job. I'm much happier having something to do than just twiddling my thumbs! I have no trouble getting up early in the morning to get to work, I just make sure that I get to bed early. At the end of the day when I'm in bed, I close my eyes and thank God for the nice day



Source : JOC

Un travail décent pour une vie décente

Le travail comporte une dimension humaine incontournable. Il est accompli par des hommes et des femmes qui désirent y trouver un développement authentique. Si le travail lui-même ou les techniques utilisées pour l'accomplir prennent le pas sur cette visée première, ils perdent tout leur sens et se transforment en ennemis de la dignité humaine.

- Assemblée des évêques catholiques du Québec,
Message du 1^{er} mai 2007, *Équilibre de vie à l'ère du numérique* (n° 2).

Le Mouvement mondial des travailleurs chrétiens (MMTC) s'inscrit dans la lignée des mouvements de revendication des droits des travailleurs. En analysant les conditions actuelles du travail, il suscite des collaborations avec d'autres acteurs sociaux, afin d'assurer que les politiques sociales permettent une meilleure redistribution des richesses. Notre mouvement s'appuie sur la dignité inviolable de la personne. Déjà, en 1925, Mgr Joseph Cardijn, fondateur de la *Jeunesse Ouvrière Chrétienne* (JOC), affirmait qu'« un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du monde ».

La JOC regroupe des jeunes avec ou sans emploi, qui ensemble veulent améliorer les conditions de travail. Dans une campagne récente, par l'affiche *C'est ta loi, informe-toi*, la JOC a voulu revendiquer un meilleur respect des normes du travail. Pour souligner le 75^e anniversaire de leur

mouvement, les Jocistes présenteront en juin, à Québec, des mises en scène de leur réalité, leurs actions et leurs revendications.

Au Québec, le Mouvement des Travailleurs et Travailleuses Chrétiens poursuit ses efforts pour promouvoir le travail digne, le respect de la personne, l'accès aux protections sociales et l'équité entre hommes et femmes. Dans ce but, nous nous préparons à déposer, à l'Assemblée nationale du Québec, un mémoire dénonçant certaines pratiques. Le document aborde la réalité des emplois mis en danger par les fusions d'entreprises qui surviennent toujours plus fréquemment au niveau international. Cette lutte doit être comprise comme un engagement normal en vue du juste bien.¹

Martine Gingras, responsable
région de Montréal
Mouvement des Travailleurs
et Travailleuses Chrétiens

¹ JEAN-PAUL II, encyclique *Laborem exercens*, 1981, n° 20.

Investissement responsable et commerce équitable

L'activité économique et le progrès matériel doivent être mis au service de l'être humain et de la société, rappelle le *Compendium* (n° 326). Dans un contexte marqué par un déséquilibre croissant de la redistribution de la richesse, il semble d'autant plus crucial de trouver des voies d'actualisation de cette vision. À plus forte raison, comme disciples du Christ, cette quête devrait nous interpeller et nous engager avec force et vigueur. En effet, l'édification du bien commun au cœur de sociétés marquées par la mondialisation néolibérale exige que l'on sache tirer avantage des moyens économiques disponibles pour faire valoir la dignité des travailleurs et la protection de l'environnement. Nous tenterons de définir et d'illustrer comment l'investissement responsable et le commerce équitable s'inscrivent à contre-courant des tendances économiques actuelles.

La responsabilité sociale de l'entreprise passe par les investisseurs, car ce sont eux qui décident du comportement de cette dernière et des valeurs dont ils souhaitent faire la promotion. L'investisseur, dit responsable, se distingue de l'investisseur conventionnel par le fait qu'il intègre à ses décisions d'affaires des critères liés à l'environnement, au social et à



© Fotofreak

la bonne gouvernance (ESG). La prise en compte des facteurs ESG permet une gestion plus saine des risques extra-financiers encourus par les actionnaires et l'entreprise, dans la mise en œuvre de nouveaux projets de développement.

Afin d'illustrer ce que l'on entend par la prise en compte des facteurs ESG dans l'entreprise, voici deux exemples de dialogue qui ont été initiés par le *Regroupement pour la responsabilité sociale et l'équité*¹ (RRSE) auprès de deux entreprises dont des membres du RRSE sont actionnaires.

Par le dialogue entamé avec l'entreprise minière Barrick Gold concernant le projet de mine d'or *Pascua Lama* sur la frontière du Chili et de l'Argentine, le RRSE est intervenu en faveur de l'environnement. En effet, en 2006, une proposition d'actionnaires a été déposée auprès de l'entreprise exigeant qu'une étude indépendante d'impacts environnementaux soit réalisée. Après discussions entre les représentants du RRSE et Barrick Gold, l'entreprise a décidé de procéder à une étude indépendante. Les raisons principales motivant cette demande étaient le traitement du minerai d'or avec du cyanure et son déversement dans l'eau coulant des

glaciers, ainsi que l'impact de la mine éventuelle sur les glaciers présents dans la région. Le dossier est toujours en cours.

Par ailleurs, en entretenant le dialogue avec Alcan au sujet du projet *Utkal*, une mine d'extraction de bauxite à Orissa, dans la région du Kashipur indien, le RRSE s'est davantage penché sur les enjeux relatifs au *social*. Une proposition déposée par l'un des membres du RRSE et soumise aux actionnaires pour vote lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) de la compagnie en 2006 a recueilli un appui majeur de 36 %. La proposition exigeait qu'Alcan mette en place un comité de vérification indépendant pour étudier les impacts du projet sur les populations locales déjà fortement marginalisées et vulnérables. C'est particulièrement le droit des populations de faire valoir leur avis par le consentement préalable, libre et éclairé des populations locales, qui est ici en jeu.

Acheter, c'est voter !

La manière dont nous consommons joue un rôle social et politique presque aussi important que l'exercice du droit de vote. Par l'utilisation de leviers économiques alternatifs comme le commerce équitable, il est possible de contribuer à l'édification d'un monde plus juste et plus humain.

¹ Le *Regroupement pour la responsabilité sociale et l'équité* est une association réunissant, depuis 1999, de petits investisseurs institutionnels, principalement des corporations religieuses québécoises soucieuses de poursuivre leur mission de justice sociale dans la gestion de leurs avoirs. Le RRSE compte aujourd'hui plus de 55 membres dont 32 sont des corporations religieuses et 14 sont des membres associés laïques.
<<http://www.rrse.org>>

Le commerce équitable vise principalement à :

- permettre aux producteurs de matières premières du Sud de recevoir un prix juste pour leur production (café, sucre, thé, cacao, riz, coton, etc.) ;
- développer une agriculture plus verte (sans pesticides ou hormones) ;
- contribuer au développement social des communautés locales par la mise sur pied de projets collectifs (fondation d'écoles, de centres communautaires, achat de matériel agricole, etc.).

En somme, autant l'investissement responsable que le commerce équitable reconnaissent, comme la doctrine sociale de l'Église, la primauté de la personne humaine et des ressources de la Création sur l'économie, ainsi que la nécessité d'investir la transaction économique d'un caractère moral (*Compendium* n^{os} 330-335). Investir et consommer en tenant compte d'autres facettes de la réalité que de l'aspect purement financier est certes plus exigeant. Cependant, ce chemin ne représente-t-il pas une forme d'incarnation quotidienne de l'Évangile ?

Catherine Foisy, adjointe à la direction
Regroupement pour la responsabilité sociale et l'équité

Pistes concrètes pour la réinsertion d'ex-détenus

La réinsertion sociale des personnes qui terminent un temps de détention en prison est difficile. Ces personnes ont été coupées de leur famille et de la société pour une période plus ou moins longue. Or, les gens changent, ainsi que les habitudes de vie, et ce n'est pas évident de « reprendre le train en marche », surtout après un long moment de séparation. Ceci vaut tant pour la personne ex-détenue que pour son entourage. Comment rétablir la communication et susciter des relations saines ?

La loi canadienne affirme que les délinquants sont envoyés en prison à « titre de punition » et non pas pour « être punis ». C'est la perte de liberté qui représente « la peine ». L'isolement et la privation résultant de l'emprisonnement constituent « la punition ». Le *Compendium* reconnaît que *l'autorité publique légitime a le droit et le devoir d'infliger des peines proportionnées à la gravité des délits*, pour protéger le bien commun (n^{os} 402 à 405). De plus, le *Catéchisme de l'Église Catholique* (n^o 2266) rappelle que la peine doit faire réfléchir à un double objectif : favoriser la réinsertion des personnes con-damnées et promouvoir une justice réconciliatrice, capable de restaurer les relations de coexistence harmonieuse brisées par l'acte criminel.

L'aumônier en milieu carcéral est appelé non seulement à faire cheminer

spirituellement les résidents, mais aussi à défendre leur dignité. Il doit donc construire des liens solides avec eux dès le début de leur incarcération, car le processus de réinsertion ne commence pas le jour de la sortie, mais bien le premier jour de détention. Pendant leur incarcération, les résidents peuvent prendre conscience des souffrances qu'ils ont causées à leurs victimes et entreprendre des démarches pour réparer leurs torts. Dans plusieurs cas, le désir de réparation surgit lors de « rencontres détenus-victimes », organisées dans le milieu carcéral.

Les personnes détenues qui le souhaitent peuvent participer à différentes activités proposées par l'aumônerie, pour favoriser leur croissance personnelle et spirituelle. Les bénévoles impliqués écoutent sans porter de jugement, et ainsi, contribuent à nourrir l'espoir d'une réintégration harmonieuse dans la société.

Un des défis que l'*Aumônerie communautaire de Montréal* vise à relever est la sensibilisation des membres des communautés paroissiales aux difficultés de la réinsertion sociale vécues par les personnes ex-détenues. Souvent, ces dernières se retrouvent seules et abandonnées à elles-mêmes, surtout lorsqu'elles veulent entreprendre une démarche de réconciliation. La peur, les préjugés et l'indifférence s'érigent en une muraille

à laquelle se buttent les personnes ex-détenues. Malheureusement, cette situation peut les conduire à retomber dans la délinquance. Quel rôle peuvent jouer les chrétiens pour briser ce cycle tragique ?

Le Conseil des Églises pour la Justice et la Criminologie a réalisé une œuvre d'art qui serait un outil de grande valeur pédagogique pour nos communautés paroissiales. Il s'agit d'une courtepointe qui témoigne du vécu de victimes et de délinquants. Chacun des carreaux a été décoré par une victime ou un détenu, par petits groupes, dans différents pénitenciers du pays. Ces personnes ont fait une démarche de justice réparatrice, par laquelle elles ont guéri leurs blessures ensemble. Comme le Corps du Christ (1 Co 12, 12-27), tous les membres ont leur rôle à jouer et chacun est indispensable aux autres. La courtepointe est cousue sur une grande pièce

de tissu, rappelant notre rattachement au Christ et notre union par le baptême avec Lui et entre nous.

J'invite les membres des paroisses à réfléchir ensemble à la place qui devrait être faite aux personnes ex-détenues dans nos communautés. Peut-on contribuer davantage à la réinsertion sociale et ainsi collaborer à une société plus sécuritaire ? Une meilleure implication des personnes ex-détenues dans des projets communautaires contribuerait à prévenir la récidive. Notre foi nous invite à la tolérance et même au pardon mutuel. Comme le rappelle saint Paul dans 1 Co 12, 25-26 : *Que les membres aient un commun souci les uns des autres. Si un membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance ; si un membre est glorifié, tous les membres partagent sa joie.*

Laurent Champagne, coordonnateur
Aumônerie Communautaire de Montréal

Extrait du témoignage d'un détenu confirmé à Pâques 2007 à l'Établissement Montée St-François (Laval)

Il est important que je vous dise qu'au début, le motif de ma démarche de confirmation était de pouvoir plus tard me marier à l'église. Avec le temps, j'ai compris que tout le travail que je faisais m'amenait beaucoup plus loin encore que le mariage. Cela étant dit, je suis convaincu que ma femme, dans le fond de son cœur, savait que cette démarche allait me changer et ce, pour le meilleur. Je suis un homme changé, maintenant. Ma perception des choses et de la vie a changé.

Aujourd'hui, je confirme ma foi en Dieu. J'ai toujours eu la foi, mais elle était vague et incertaine. Aujourd'hui, elle est claire et elle nourrit ma curiosité. Elle est forte et bien ancrée. Elle donne sens et direction à ma vie.

Denis Larivière

(Le texte intégral de ce témoignage paraîtra dans le bulletin de la région pastorale de Laval, Le pont de l'île, en juin 2007.)

Une justice réparatrice pour notre monde brisé par la violence

L'Église reconnaît l'importance de promouvoir une justice *capable de restaurer les relations de coexistence harmonieuse brisées par l'acte criminel* (Compendium, n° 403). Le Centre des services de justice réparatrice (www.csjr.org) organise des rencontres entre victimes d'acte criminel et personnes incarcérées, pour avoir commis des actes semblables à ceux dont ces victimes ont souffert. Lors de ces rencontres (hebdomadaires, pendant cinq à six semaines), les victimes et les détenus partagent ce qu'ils ont vécu respectivement autour de l'acte criminel, et les conséquences sur leur vie personnelle, familiale et professionnelle. Les personnes détenues peuvent ainsi mieux comprendre ce que vivent les victimes, assumer la responsabilité de leurs gestes passés, et entreprendre des démarches qui réparent le tort causé. Les victimes peuvent ainsi revisiter l'incident douloureux qui a bouleversé leur existence, lui donner un sens, et poursuivre une démarche de guérison. Voici comment une femme, qui a été victime d'agressions, décrit sa participation à ces rencontres.

« Je voulais sortir de mon état de traumatisme et de souffrance. J'ai pensé qu'en partageant cet état avec d'autres personnes, victimes et détenus, je pourrais vivre une guérison. J'ai constaté que les détenus et les animateurs

avaient aussi été marqués, de près ou de loin, par l'expérience d'être victime. J'ai découvert chez les détenus une capacité d'accueil, d'écoute et d'attention que je n'avais pas soupçonnée. Ils m'acceptaient sans porter de jugement. Cette expérience m'a transformée. Elle m'a permis d'abandonner des structures négatives de pensée et de mettre un frein à la tendance de me replier sur moi-même. Elle m'a appris à ne pas alimenter une haine que j'ai pu ressentir envers mon agresseur et à ne pas projeter sur d'autres mes ressentiments et mes frustrations. Aujourd'hui, je peux aller au-delà de ma souffrance et être plus à l'écoute des autres.

« Dieu nous appelle à la plénitude. Dieu ne veut pas que je m'enlise dans la peur et dans la mort, car Il m'appelle à la lumière et à la vie. Si mon cœur est rempli de haine et de peur, je ne pourrai pas ressentir la présence de Dieu en moi. Jésus, qui a été crucifié, est ressuscité. La mort n'avait pas de pouvoir sur Lui. C'est vers la résurrection et la vie que je suis aussi appelée. Si je n'avais pas la foi, je serais tombée dans le désespoir, dans la dépression et dans la destruction de mon être intérieur. Sans la foi, je n'aurais pas pu sortir du traumatisme de la violence que j'ai subie et de ses séquelles. »

*Propos recueillis par
Brian McDonough*



© Ackleyroadphotos



© Yiannos1

Informations, médias et démocratie

Jamais il n'y a eu, dans les démocraties, une si abondante circulation d'informations et un accès si multiple à des sources variées d'information. Du côté du citoyen de bonne foi, le problème principal consiste à évaluer la qualité et la pertinence de l'information et à en saisir les véritables enjeux pour le bien commun de la société à une échelle locale, régionale, nationale et internationale.

Du côté des médias, la mission est de faire connaître les faits et les idées qui permettent aux citoyens de comprendre où l'on s'en va. Les artisans de l'information s'entendent sur des principes fondamentaux : l'information de type journalistique doit être vraie et exacte, elle doit être au service de l'intérêt public et des citoyens, avant d'être soumise aux objectifs commerciaux ou politiques des entreprises de presse. Les journalistes informent évidemment des activités des partis politiques, des syndicats, des milieux d'affaires, des

groupes culturels, religieux ou écologistes, mais ils ne doivent pas être prisonniers de l'agenda ou des stratégies de tous ces groupes. Intégrité, honnêteté et rigueur sont des valeurs de base en journalisme.

Cet énoncé résume des principes reconnus implicitement par les artisans des médias et très souvent affirmés dans différents codes d'éthique journalistique. Cela ne signifie pas qu'ils sont appliqués – mais ils expriment un idéal que les gens de bonne foi dans la profession cherchent à vivre. Qu'en est-il de la doctrine sociale de l'Église au sujet des médias et de l'information ? Voici quelques extraits du *Compendium* (n^{os} 414-416) :

- l'information figure parmi les principaux instruments de participation démocratique ;
- les moyens de communication sociale doivent être utilisés pour édifier et soutenir la communauté humaine ;

- *l'information médiatique est au service du bien commun. La société a droit à une information fondée sur la vérité, la liberté, la justice et la solidarité ;*
- *dans le monde des moyens de communication sociale, les difficultés intrinsèques sont souvent exagérées par l'idéologie, par le désir de profit et de contrôle politique, par des rivalités et des conflits entre groupes.*

Ces textes reconnaissent les critères de liberté et de vérité de l'information, pour leur rôle crucial et fondamental dans la société. La liberté de presse est un élément constitutif essentiel de toute démocratie, et est affirmée spécifiquement par les chartes. Pourtant, ce sont des éléments fondamentaux qui doivent toujours être rappelés et ramenés à l'avant-scène des pratiques journalistiques, car ils sont souvent oubliés dans la rapidité de la production, la course frénétique aux cotes d'écoute ou l'obsession du tirage, la chasse aveugle aux profits et à la rentabilité.

Le *Compendium* insiste sur le caractère instrumental des médias. Certes, ils sont des courroies de transmission. Cependant, à cause de leur omniprésence, de leur développement exponentiel et de l'amplitude de leur diffusion, **les médias créent le message lui-même** et peuvent fomen-ter les crises. Par exemple, ils ont probablement à assumer une grande responsabilité dans la crise provoquée au Québec sur la question des

accommodements raisonnables. Les médias façonnent la culture et construisent l'espace public. C'est par eux que nous connaissons le monde et, par la vue et l'ouïe, que nous façonnons nos idées.

À l'occasion de la *Journée mondiale des communications sociales*, célébrée cette année le 20 mai, Benoît XVI réitère d'une manière forte le rôle crucial des médias. *En tant qu'élément du phénomène de la mondialisation, les médias, en raison même du développement rapide de la technologie, façonnent profondément l'environnement culturel* (cf. Jean-Paul II, Lettre apostolique *Le progrès rapide*, n° 3). En effet, d'aucuns affirment que l'influence éducative des médias dans la formation rivalise avec celle de l'école, de l'Église, et peut-être aussi avec celle de la famille. *Pour beaucoup, la réalité est ce que les médias reconnaissent comme telle* (Conseil Pontifical pour les Communications Sociales, *Aetatis novae*, n° 4).

Le défi est considérable : saisir, dans l'activité quotidienne de la lecture ou de l'écoute des médias, combien ces derniers façonnent à la fois nos perceptions et notre monde. La doctrine sociale de l'Église peut alimenter notre réflexion sur des enjeux dont l'issue sera déterminante pour l'avènement d'une société juste et démocratique.

Louis Lesage
journaliste et avocat

Le développement : un devoir et un droit

Que ne cesse jamais la contribution de chaque croyant à la promotion d'un véritable humanisme intégral, selon les enseignements des encycliques Populorum progressio et Sollicitudo rei socialis¹, exhortait Benoît XVI dans son discours à l'occasion de la Journée mondiale de la paix, le 1er janvier 2007.

Je distingue deux éléments dans cette exhortation. Premièrement, je comprends que l'action pour le développement dans notre monde n'est pas vraiment une option – car elle concerne « chaque croyant » ! Ainsi Benoît XVI reprend à sa façon la déclaration du Synode des évêques de 1971, soit que *l'action pour la justice et l'engagement pour la transformation du monde [...] sont des dimensions constitutives de la proclamation de l'Évangile, ou, en d'autres mots, de la mission de l'Église pour la rédemption et la libération de l'humanité de toute situation d'oppression*². Deuxièmement, Benoît XVI constate que 40 ans après *Populorum progressio* de Paul VI et 20 ans après *Sollicitudo rei socialis* de Jean-Paul II, il reste encore beaucoup de travail à faire. Quelques faits et quelques données peuvent nous aider à « voir » ce qui reste à faire.

Le droit au développement

Environ 1,2 milliard de personnes (sur)vivent avec moins d'un dollar US par jour ; 50 000 personnes meurent chaque année à cause de cette pauvreté, et la plupart sont des enfants de moins de cinq ans. En

2004, le SIDA a fait plus de trois millions de morts, ce qui équivaut à six morts par minute. De plus, l'interaction de la pauvreté et du SIDA a fait passer l'espérance de vie des femmes au Zimbabwe de 65 ans à 34 ans en moins d'une décennie. À l'opposé, les trois personnes les plus riches de la planète possèdent, à elles seules, plus de biens que 600 millions de personnes dans les pays les plus pauvres. Les soins de santé primaire et une alimentation de base pour les pauvres coûteraient approximativement 13 milliards \$US par an. L'Europe et l'Amérique du Nord dépensent environ 17 milliards \$US par an en nourriture pour leurs animaux domestiques. Les soins de santé en natalité et périnatalité pour toutes les femmes pauvres coûteraient environ 12 milliards \$US par an – montant dépensé annuellement en Europe et en Amérique du Nord pour du parfum !

C'est cette disparité criante que Benoît XVI nous pousse à changer. Nul besoin d'être un expert pour comprendre que cette situation n'est pas inscrite dans la nature. Elle est plutôt produite par des structures qui,

tout en générant de la richesse la concentrent entre les mains d'une minorité de pays et de personnes.³

Le devoir du développement

Que faire et comment ? Une action qui soulage la misère et la souffrance humaine est bienvenue, certes, mais elle ne suffit pas. Il faut aller plus loin : questionner les structures, s'attaquer aux causes, proposer des alternatives et s'engager à les mettre en œuvre. Benoît XVI, dans *Deus Caritas Est* (n° 29), rappelle que les fidèles laïcs, en tant que citoyens, ne peuvent donc renoncer à l'action multiforme, économique, sociale, administrative, culturelle, qui a pour but de promouvoir, organiquement et par les institutions, le bien commun. Ce **devoir de collaborer au développement** que Jean-Paul II qualifiait de tous envers tous, implique comme contrepartie un **droit** au développement. Le *Compendium* énonce clairement les principes qui fondent ce droit : « *unité d'origine et communauté de destin de la famille humaine ; égalité entre tous les personnes et entre toutes les communautés basées sur la dignité humaine ; destination universelle des biens de la terre ; intégralité de la notion de développement, caractère central de la personne humaine ; et solidarité* » (n° 446).

La convergence de ce devoir et de

ce droit a donné naissance, il y a 40 ans, à *Développement et Paix*. D'une part, les catholiques du Canada y trouvent un moyen concret d'engagement. D'autre part, les pauvres dans les pays en développement y trouvent une place pour exprimer leurs besoins. C'est cela qui fait la spécificité de *Développement et Paix*. Au cœur de la vision et de l'action de *Développement et Paix* se trouve non pas une théorie du développement ou une idéologie du progrès, mais plutôt l'option préférentielle pour les pauvres, réaffirmée à plusieurs occasions par Jean-Paul II (voir le *Compendium*, n° 449). Le devoir de faire tout notre possible pour et avec les pauvres, requiert, selon Benoît XVI la compétence professionnelle, [qui] est une des premières nécessités fondamentales (*Deus Caritas Est*, n° 31). À *Développement et Paix*, nous connaissons et appliquons les théories du développement, les approches de gestion, les analyses économiques et tout outillage absolument indispensable pour que les pauvres soient bien servis. Mais notre action est guidée par les initiatives des pauvres pour répondre à leurs besoins. C'est ainsi que la charité s'accomplit.

Gilio Brunelli, directeur
Programmes internationaux
Développement et Paix

¹ Encycliques de PAUL VI, *Le progrès des peuples* (1967) et de JEAN-PAUL II, *La question sociale* (1987).

² Synode mondial des évêques, *La justice dans le monde*, 1971.

³ Dans *La question sociale*, Jean-Paul II affirma que ce sont des *mécanismes économiques, financiers et sociaux* » ainsi que des « *structures de péché* » qui empêchent le plein développement des hommes et des peuples (voir le *Compendium*, au n° 446).

Développement et Paix : des campagnes liées à l'enseignement social

Cette année, à l'occasion du 40^e anniversaire de *Développement et Paix*, nous avons ressorti les affiches des campagnes passées. Quel plaisir que de revoir ces affiches aux couleurs variées et au graphisme quelques fois bien étonnant, sinon déroutant ! En quarante ans, on peut bien avoir changé un peu ! L'examen des affiches nous a permis de faire cette constatation : les thèmes des campagnes menées par les membres de *Développement et Paix* depuis 1967 apparaissent toujours d'actualité. Mieux encore, ils sont directement liés aux grands principes de la doctrine sociale de l'Église. Nous avons comparé les nombreuses thématiques des campagnes annuelles de *Développement et Paix*, celles d'automne et celles du Carême, avec les principes explicités dans le *Compendium*.

Donnez-leur vous-mêmes à manger, titrait l'affiche de la toute première campagne « Carême de partage » tenue en mars 1968. Ce verset de Matthieu (14, 16) apparaît fondamental dans l'élaboration de la doctrine sociale au fil des années : c'est aux humains eux-mêmes de voir à ce que les hommes et les femmes aient accès, sans exclusion, aux ressources de base propres à assurer leur dignité (c'est le principe de la destination universelle des biens). Et

donc d'agir en conséquence, en faisant l'aumône, certes, et en encourageant la justice.

La doctrine sociale de l'Église insiste fortement sur ce rapport entre charité et justice : *Quand nous donnons aux pauvres les choses indispensables, nous ne faisons pas pour eux des dons personnels, mais nous leur rendons ce qui est à eux. Plus qu'accomplir un acte de charité, nous accomplissons un devoir de justice* (*Compendium* n° 184).

Plusieurs affiches de *Développement et Paix* ont ciblé, depuis quarante ans, des pays précis. Ainsi a-t-on dénoncé l'apartheid en Afrique du Sud, la violence aux Philippines et la répression contre les défenseurs des droits humains au Guatemala. Pourquoi une organisation d'ici doit-elle s'intéresser au sort de ces gens ? Au nom du principe même de la solidarité. Une solidarité qui, grâce aux moyens de communications créés depuis 1950, s'exprime par une interdépendance des individus et des peuples. *La solidarité doit être saisie avant tout dans sa valeur de principe social ordonnateur des institutions, en vertu duquel les 'structures de péché' qui dominent les rapports entre les personnes et les peuples doivent être dépassées et transformées en structures de solidarité, à travers l'élaboration ou la modification opportune de lois, de règles du marché*

ou la création d'institutions (*Compendium* n° 193).

Cependant, comment créer de telles structures et de tels rapports, lorsque la paix n'est pas présente? Cette question a véritablement traversé les quarante ans de l'organisme, si on se fie à ses affiches. Normal, puisque le nom même de l'organisme est issu de l'encyclique de Paul VI, *Populorum progressio*. Le *Compendium* rappelle que *La paix n'est pas simplement l'absence de guerre ni même un équilibre stable entre des forces adverses. Elle se fonde sur une conception correcte de la personne humaine et requiert l'édification d'un ordre selon la justice et la charité* (n° 494).

Pas de paix sans développement.

C'est justement le thème de la toute dernière campagne de Carême de l'organisme. Une paix qui n'existe donc pas lorsque les gens n'ont pas accès à l'eau (campagne *L'eau : la vie avant le profit*) ; lorsque des entreprises canadiennes briment les droits des communautés du Sud qui les accueillent (campagne *Agissons pour des compagnies minières responsables*) ; lorsque des populations entières n'ont pas de services parce que leur pays doit rembourser des dettes iniques (campagne du Jubilé de l'an 2000). Voilà des thèmes qui sont aussi très présents dans la doctrine sociale de l'Église.

François Gloutnay,
agent de formation
Développement et Paix

Développement et Paix a conçu L'éveil des enfants à la solidarité internationale, un outil de sensibilisation pour les jeunes (6-12 ans). Les activités proposées, pour une catéchèse ou à la maison, peuvent aider les jeunes à faire leurs premiers pas vers des gestes concrets d'engagement.

www.devp.org



Sauvegarder l'environnement

La protection de l'environnement constitue un défi pour l'humanité tout entière : il s'agit du devoir, commun et universel, de respecter un bien collectif (Compendium n° 466).

L'environnement ne peut pas être considéré comme une ressource inépuisable. En conséquence, la responsabilité à l'égard de l'environnement touche tous les êtres humains : politiciens, législateurs, administrateurs publics, scientifiques, responsables de l'information et simples citoyens.

Les pauvres sont les plus touchés par la crise environnementale actuelle, soit parce qu'ils vivent sur des terres qui sont sujettes à l'érosion et à la désertification, soit parce qu'ils sont impliqués dans des conflits armés ou contraints à des migrations forcées, ou encore parce qu'ils ne disposent pas des moyens économiques et technologiques pour se protéger des calamités (Compendium n° 482). Il faut donc tenir compte du fait que les biens de la terre ont été créés par Dieu pour être sagement utilisés par tous; ces biens doivent être équitablement partagés, selon la justice et la charité (Compendium n° 481).

Face à tout cela, que pouvons-nous faire ? D'abord, sortir de la logique de la simple consommation et adopter un nouveau style de vie (voir



© Jan Martin Will

Compendium n° 486). On connaît déjà certains moyens : recycler, réutiliser, utiliser les transports en commun, surveiller les dépenses d'énergie, limiter l'utilisation du papier, bannir la styromousse, réduire la consommation de l'eau au minimum, utiliser des produits biodégradables, acheter des appareils ménagers moins énergivores, éduquer nos jeunes aux valeurs de protection de l'environnement. Aussi nous faut-il être solidaires au plan collectif, en participant à des mouvements de préservation de la nature, en s'informant des effets des changements climatiques et en intervenant pour dénoncer le sort des populations qui en sont affectées. Nos enfants et nos petits-enfants nous en seront reconnaissants.

Francine Cabana
Justice-Paix-Intégrité de la Création
Conférence religieuse canadienne

La guerre, c'est l'échec de la paix

Le *Compendium* fournit une excellente introduction au sujet de la guerre et de la paix. Voyons ensemble les moments et les textes marquants de l'histoire récente qui ont contribué à cette doctrine.

En 1963, le pape Jean XXIII publiait une lettre au monde entier, intitulée *Paix sur terre*. Celle-ci marquait la première déclaration officielle de l'Église soutenant la *Déclaration Universelle des Droits de la Personne* et les efforts des Nations Unies pour construire la paix. Jean XXIII déclarait qu'il *devient humainement impossible de penser que la guerre soit, en notre ère atomique, le moyen adéquat pour obtenir justice d'une violation de droits* (PT, 127). Deux ans plus tard, en octobre 1965, son successeur Paul VI rendait visite aux Nations Unies. C'était l'un des premiers voyages internationaux d'un pape depuis plus d'un siècle. Son allocution à l'Assemblée générale des Nations Unies s'est conclue par un cri dont l'écho s'est répercuté dans le monde entier: *plus jamais de peuples contre d'autres peuples, plus jamais!... Plus jamais la guerre, plus jamais la guerre!*

Quelques semaines plus tard, les évêques rassemblés à l'occasion de Vatican II ont approuvé un document intitulé *L'Église dans le monde moderne* (*Gaudium et spes*), dont le cinquième chapitre (deuxième partie) est consacré à la paix. Un des collaborateurs à cette réflexion était le cardinal Karol Wojtyła, devenu plus tard Jean-Paul II. Outre son expérience de la guerre en

Pologne, sa participation à cette commission explique ses condamnations répétées des guerres du Moyen-Orient et ses efforts infatigables pour promouvoir la paix partout dans le monde. Tout en reconnaissant le droit des États à défendre leurs populations contre l'agression, *Gaudium et spes* exige que nous fassions tout pour éviter le fléau de la guerre, particulièrement en soutenant ce qui instrumentalise efficacement la résolution des conflits et la promotion de l'équité économique.

En mars 1967, le pape Paul VI fait paraître l'encyclique *Populorum Progressio*, où il insiste que le développement économique favorise la construction de la paix. Le pape Jean-Paul II fera écho à cette approche dans *Centesimus Annus* (n° 52) en déclarant que *l'autre nom de la paix est le développement. Il y a une responsabilité collective pour éviter la guerre, il y a de même une responsabilité collective pour promouvoir le développement*.

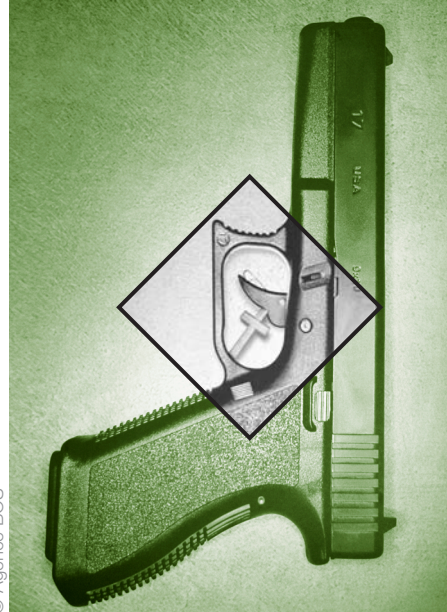
La doctrine sociale de l'Église sur la guerre et la paix est résumée dans le chapitre 11 du *Compendium*. Elle affirme que la guerre est l'échec de la paix. *Les États ne disposent pas toujours des instruments adéquats pour pourvoir efficacement à leur défense*. De là découle l'importance d'organisations internationales et régionales au service du bien commun, qui sont en capacité de promouvoir la paix (*Compendium* n° 499).

Une guerre d'agression est intrinsèquement immorale. Une intervention

militaire doit toujours être le dernier recours, lorsque tous les autres efforts pour résoudre un conflit ont été épuisés et lorsque le dommage causé par le conflit risque d'être plus grand que celui causé par une intervention militaire. Dans ce cas, il doit y avoir de sérieuses perspectives de résoudre les différends. Les guerres préventives, sans preuve claire qu'une attaque est imminente, soulèvent de sérieuses questions d'ordre moral et juridique (Compendium n° 500).

Par-dessus tout, les tentatives d'élimination de nations, de groupes entiers ethniques, religieux ou linguistiques sont autant de crimes contre Dieu et l'humanité elle-même et les responsables doivent en répondre. Le Magistère a d'ailleurs apporté son soutien, de façon répétée, à la Cour pénale internationale (voir n° 506).

La publication de *Pacem in Terris* et de *L'Église dans le Monde Moderne* est arrivée à un moment où une transformation majeure survenait dans la production des armes qui alimentaient les guerres. Jusqu'alors, les États se tournaient vers leurs industries nationales pour produire les armes requises en temps de conflit. Or, après la Seconde Guerre mondiale, des industries internationales d'armement ont commencé à produire de façon continue des armes, qu'elles essayaient ensuite de vendre partout où c'était possible. Le *Catéchisme de l'Église Catholique* (n° 2315) adopte une position très vigoureuse à cet égard : La course aux armements *n'assure pas la*



© Agence B0S

paix. Loin d'éliminer les causes de guerre, elle risque de les aggraver. La dépense de richesses fabuleuses dans la préparation d'armes toujours nouvelles empêche de porter remède aux populations dans le besoin.

La doctrine sociale propose donc un *désarmement général, équilibré et contrôlé*. Sont condamnées de façon plus spécifique les armes de destruction massive, les mines antipersonnelles, la prolifération de petites armes et d'armes légères. De même, *l'utilisation d'enfants et adolescents comme soldats dans des conflits armés... doit être dénoncée* (Compendium n°s 508-512). Tout en condamnant le terrorisme dans les termes les plus absolus, la doctrine sociale demande *un engagement politique et pédagogique pour résoudre les problèmes qui alimentent le terrorisme* (n° 514).

En somme, l'Église catholique articule des principes pertinents pouvant nous aider à analyser les complexités des conflits armés contemporains.

Richard Renshaw, c.s.c.

Pour connaître des organismes et des ressources
et découvrir des chemins d'engagement, visitez le :

www.diocesemontreal.org/hf

Visit us to find organizations and resources offering
ways to engage in social action.



IMPRESSION OFFSET ET NUMÉRIQUE
514-279-6262



COMMUNICATIONS GRAPHIQUES
450-671-7277

**fiers partenaires
avec le Diocèse de Montréal
dans la réalisation de la nouvelle
revue Haute Fidélité**



**BANQUE
NATIONALE
DU CANADA**



Jacynthe Bergeron, M.B.A.

Directrice de comptes,
services aux entreprises et
secteur public
Centre régional Montréal-Centre

500, place d'Armes, 17^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W3

Téléphone: (514) 394-8411
1 800 361-8688
poste 8411

Télécopieur: (514) 394-8819
Courriel: jacynthe.bergeron@bnc.ca

L'AUMÔNERIE en milieu carcéral

Les femmes et les hommes incarcérés ont besoin d'aumôniers pour
les accompagner dans leur réappropriation d'une dignité de vie renouvelée
en vue de leur retour dans la collectivité.

*Vous sentez-vous interpellé(e) par ce défi auprès
de vos sœurs et de vos frères incarcérés ?*

**Important : pour connaître la date limite
et demander les lignes directrices pour les soumissions**

S'adresser au (613) 995-8366 ou par courriel à ChaplaincyG@csc-scc.gc.ca
www.csc-scc.gc.ca/text/prgrm/chap/contract/contract_f.shtml

*« ...rien d'autre que d'agir
avec justice, aimer avec
tendresse, et accompagner
bumblement ton Dieu. »*

Michée 6,8



Correctional Service
Canada

Service correctionnel
Canada

Canada

Eucharist and Social Justice

Did you ever wonder why the gospel reading for Holy Thursday is from John, the sole evangelist not to speak of the institution of the Eucharist? He includes an event missing from the other gospels—Jesus washing the feet of his disciples and the accompanying command to wash one another’s feet *as I have done to you*. That command is very similar to the words used by Luke (and Paul) following the institution of the Eucharist. Might we not conclude that John is explaining to us what Eucharist is all about—serving others?

Do we ever think of what has gone into the making of the bread and the wine, *fruit of the vine and work of human hands*? Are they truly worthy gifts, if nature is abused or workers are ill-treated or poorly paid? Remember how God rejected the gifts of the Israelites and said what he truly wanted was justice (Is 1.10-17)?

What about the Lord’s Prayer? We pray *thy kingdom come*. As Paul says, *the kingdom of God is not food and drink, but rather righteousness [justice] and peace* (Rom 14:17). Can we really pray for it if we are unwilling to work for it? Can we say *give us this day our daily bread* if we tolerate the systematic denial of food for millions of people around the world? In the

words of Pope Benedict XVI in *Sacramentum Caritatis*: *Give us this day our daily bread obliges us to do everything possible, in cooperation with international, state and private institutions, to end or at least reduce the scandal of hunger and malnutrition afflicting so many ...* Similarly, can we honestly ask God to forgive our debts as we forgive the debts of others, if we do not work for the eradication of the foreign debts of poor countries that cause their people so much suffering? Then, following the Lord’s Prayer, we extend to one another a sign of “the peace of Christ.” As Pope Paul VI said, if we want peace we should work for justice—otherwise true peace cannot exist.

Holy Communion, finally, means being united with Christ. But how is this possible if we are not at least striving to be united with each other and especially with the poor and marginalized? War, hunger and global warming threaten the very foundations of human civilization. The Eucharist not only calls upon us to serve our brothers and sisters but gives us the strength and wisdom of Christ to do so.

Fr. Ernie Schibli
St. Edward the Confessor Mission
Social Justice Committee of Montreal



Au cœur d'un milieu pluraliste

Au cœur d'une métropole réputée pour sa diversité culturelle, ethnique et religieuse, la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal est un milieu d'enseignement dynamique qui permet d'acquérir une solide formation théologique, de s'initier aux phénomènes religieux et d'approfondir les religions. Son équipe de professeurs et son Centre d'étude des religions font de la faculté un choix des plus judicieux.

Les programmes de premier cycle

- Baccalauréat spécialisé en théologie
- Majeur en théologie
- Certificat en théologie pratique
- Approche critique du christianisme (9 crédits)
- Majeur en sciences des religions appliquées
- Certificat en sciences des religions
- Mineur en sciences religieuses
- Baccalauréat en enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire
- Majeur et mineur en animation spirituelle et en engagement communautaire
- Module de pastorale en milieu de santé

Renseignements

ftsr@umontreal.ca ou 514.343.7080
www.ftsr.umontreal.ca

Université 
 de Montréal



© FMJ

Par Lui, avec Lui et en Lui

« Je regarde ce petit morceau de pain blanc »

C'est ce même pain que j'ai vu apporter dans des contextes si variés, au milieu des couleurs, des odeurs, des chants et des musiques à chaque fois différents, sur les quatre continents où il m'a été donné d'aller. Tout est né de ces quatre ou cinq semaines passées chaque année auprès de missionnaires, dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, et ce, durant toutes mes années d'études. Ces témoins de la joie du don et de l'Évangile ont semé en moi le désir indéracinable de pouvoir à mon tour me donner en vérité, sans compter. À peine diplômée en Gestion internationale, j'ai travaillé dans les services de développement d'ONG à Londres, Paris et Bruxelles, et fait ainsi mes premiers pas dans la solidarité internationale.

« Je regarde le vin versé, fruit de la vigne et du travail des hommes et des femmes »

Non pas le mien... mais leur travail à eux. D'autres séjours au Sénégal, en Mauritanie et en Inde m'ont permis de mieux comprendre le poids de certains mots. *Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice, ils seront rassasiés !* (Mt 5, 6)

Volume 125 • Numéro 2 Une foi engageante

Prions ensemble au moment d'offrir le sacrifice de toute l'Église !

Je me lève, pensant à tous ceux qui, de par le monde, en ce dimanche, se retrouvent autour de cette même table, tournés vers *notre* Père. Cette communion est déjà un quelque chose du Ciel, un instant de parfaite égalité sous Son regard. Et ici même, en regardant l'assemblée, je m'émerveille devant cette incroyable diversité de nationalités, de cultures et de personnalités. Montréal est déjà icône de ce Royaume auquel nous aspirons ! Unie à eux, je prie large comme la terre.

Ceci est mon corps, ceci est mon sang

Toute l'humanité souffrante est saisie dans cette aventure folle de l'Incarnation en Jésus Christ, dans sa Passion et dans sa Résurrection. Assez tôt, j'ai pris l'habitude entre deux réunions ou entre deux chapitres d'un rapport à rédiger pour tel ou tel bailleur de fonds, de passer à l'église la plus proche afin de déposer sur l'autel toutes les détresses, les inquiétudes, les projets sur lesquels on travaillait et ceux qu'on avait dû refuser. J'ai vite compris que je n'aurais pas la force de tout porter seule. Je me serais révoltée, je me serais découragée ou pire, je me serais habituée. Je remettais donc sous le regard de Dieu chacun des artisans que nous étions aux différents échelons de cette grande chaîne de solidarité, sûre que toute action posée au nom de Jésus Christ, par amour, est déjà en soit d'une grande fécondité.

Il est grand le mystère de la foi !

Ayant travaillé avec des ONG non confessionnelles et évoluant dans un milieu très sécularisé, la question de la spécificité de l'engagement chrétien et de son apport propre s'est souvent posée à moi. La compétence, la générosité, l'amour du prochain : j'ai vu cela partout. Le monde de la solidarité est pétri des valeurs chrétiennes et c'est heureux. Chrétiens, nous ne faisons pas mieux mais – et c'est essentiel – nous faisons différemment, parce que nous référons toujours à une personne, Jésus Christ, vivant et agissant au milieu de nous. Notre reconnaissance de la dignité de la personne va bien au-delà des droits internationaux, des approches culturelles et des chartes. Oui ! La beauté infinie de chaque homme, de chaque femme, est à la dimension du dessein d'amour de Dieu pour chacun et chacune de nous !

Par Lui, avec Lui et en Lui !

Cette simple phrase représente le grand virage que, encore très jeune, je me suis sentie appelée à effectuer, en continuité avec l'engagement pour le soutien aux plus pauvres. Cet appel à la vie monastique m'a surprise autant que mon entourage. Mon champ d'action sera désormais la prière, ce pont entre l'homme

et Dieu, canal de la grâce, voie transversale aux besoins de tous. Je voudrais que ma consécration ressemble à cet AMEN auquel je m'apprête à répondre. Je le veux fort et joyeux pour toi Seigneur !

« Recevant Ton corps en moi, je me sais appartenir à ce grand corps qu'est l'humanité »

Je te présente tous les visages croisés, souvent hagards ou stressés dans la rue, ceux tirés et usés des photos du journal, ceux aussi qui sont venus se ressourcer en ce dimanche pour mieux ensuite s'engager. Tu es vraiment là, au milieu de nous, pour toujours. Force pour la route, pain pour tous, explosion de vie ! MERCI !

Soeur Josepha
Fraternités Monastiques de Jérusalem

Prochaine parution • Next issue

Haute
Fidéli⁾⁾⁾é

LE BAPTEME

Naître à la vie, renouveler nos pratiques...



© H. B. Fortin

BAPTISM

*Celebrating life,
Growing as a community*

HiFi

NOUVELLE LIBRAIRIE

DANS CÔTE-DES-NEIGES

LIBRAIRIE
VILLE-MARIE

Centre de diffusion
de la pensée catholique

Livres de qualité
neufs et d'occasion
dans la tradition de
l'humanisme chrétien :

Théologie,
spiritualité chrétienne,
Bible, philosophie,
littérature française
et québécoise, histoire
de l'Église et du Canada,
politique, sociologie,
biographie,
magistère de l'Église

Ouverture du mardi
au samedi de 12h à 17h

ACHAT ET VENTE
SERVICE À DOMICILE
ET SERVICE DE RECHERCHE

5173, chemin de la Côte-des-Neiges
local 5

Montréal, Qc H3T 1Y1 Canada

Près du chemin Queen-Mary
et du métro Côte-des-Neiges

Tél. : 514-344-2687



Volume 125 • Numéro 2 Une foi engageante

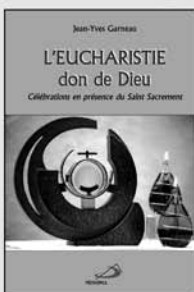


MÉDIASPAUL

Nouveautés

L'EUCHARISTIE DON DE DIEU

Célébrations en présence du Saint Sacrement



Jean-Yves Garneau * 176 p. * 14,95 \$

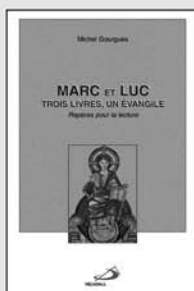
Des propositions de célébrations devant le Saint Sacrement, pour en goûter la richesse spirituelle en préparation au 49^e Congrès eucharistique international (Québec, juin 2008).



rites et paroles de la messe

Jean-Yves Garneau * 64 p. * 9,95 \$

La messe expliquée simplement, pour redécouvrir le merveilleux héritage que Jésus nous a légué.



MARC ET LUC: TROIS LIVRES, UN ÉVANGILE

Repères pour la lecture

Michel Gourgues * 152 p. * 16 \$

Un excellent outil pastoral pour la lecture des évangiles de Marc, de Luc et des Actes des Apôtres, qui intègre les avancées les plus récentes des sciences bibliques.

LA LITURGIE EN QUÊTE DE SA MUSIQUE

Paul Cadrin et Gilles Routhier * 168 p. * 18,50 \$

L'histoire, les enjeux et l'avenir de la musique liturgique au Québec.



ÉCRIRE UNE ICÔNE

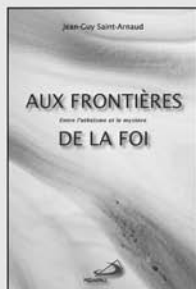
Initiation aux techniques

René Léaustic

144 p. * 57,95 \$

Manuel d'initiation à l'art de l'iconographie, richement documenté et illustré.





AUX FRONTIÈRES DE LA FOI

Entre l'athéisme et le mystère

Jean-Guy Saint-Arnaud * 200 p. * 22 \$

Des textes qui nous rejoignent où que nous en soyons dans notre cheminement de foi, et qui invitent à entrer dans le mystère.

OUVRE TES SENS À DIEU

Anselm Grün * 192 p. * 29,95 \$

S'ouvrir à soi, aux autres et aux merveilles qui nous entourent, une façon unique de se ressourcer et se laisser toucher par la présence de Dieu.



TROUVER DIEU

DANS LA VIE COMMUNE

Itinéraire avec Madeleine Delbrêl

René Pageau * 152 p. * 12,95 \$

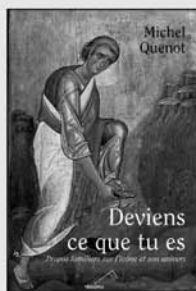
Inspirée des Carnets d'Alcide de Madeleine Delbrêl, une réflexion de René Pageau sur la vie communautaire. Pour chercher Dieu là où la vie simple le cache.

GUÉRIR DES BLESSURES DE L'AVORTEMENT

Un chemin d'espérance

John J. Dillon * 120 p. * 19,95 \$

Un itinéraire de guérison et d'espérance pour panser les blessures laissées par l'épreuve de l'avortement et regagner sa liberté intérieure.



DEVIENS CE QUE TU ES

Propos familiers sur l'icône et son univers

Michel Quenot * 120 p. * 32,95 \$

Avec des mots familiers, l'icône nous est dévoilée dans son sens profond, dans la vision du monde et le cheminement intérieur qu'elle propose.

www.mediaspaul.qc.ca

Un vrai réconfort à un moment difficile.

Digne Chevalier Suprême,

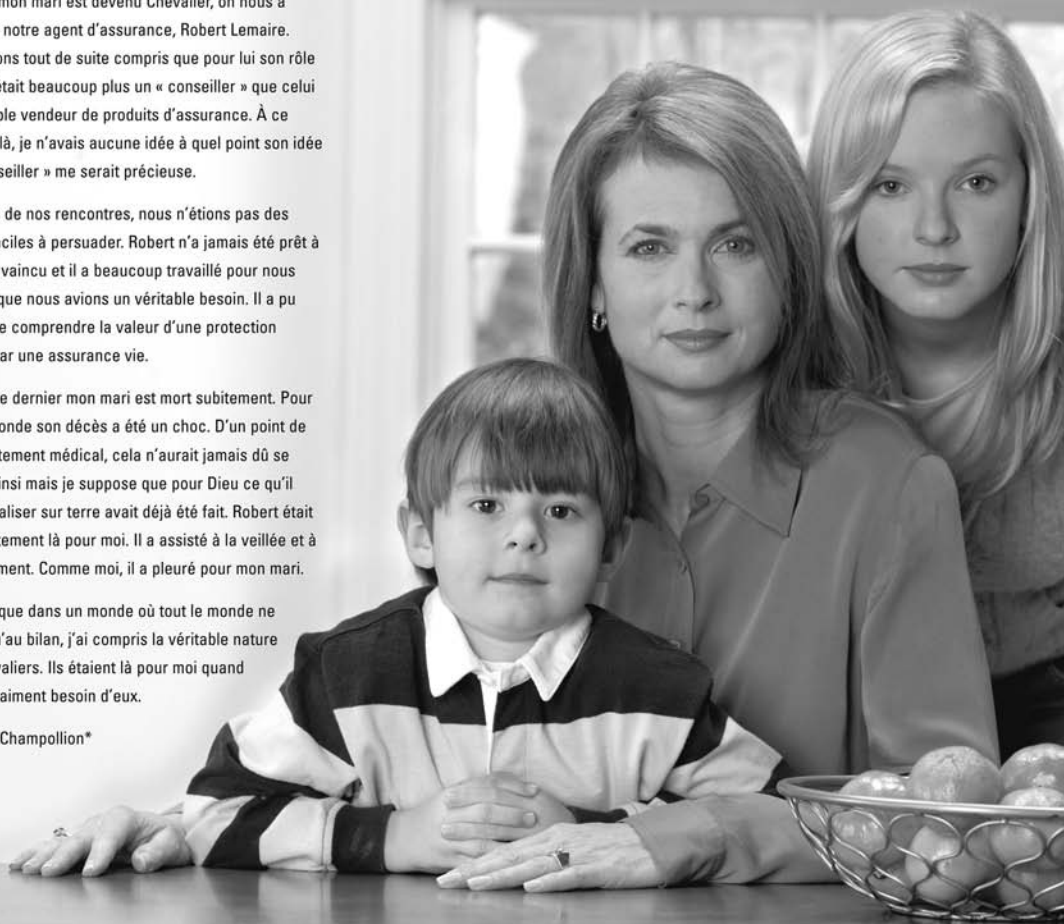
Lorsque mon mari est devenu Chevalier, on nous a présenté notre agent d'assurance, Robert Lemaire. Nous avons tout de suite compris que pour lui son rôle d'agent était beaucoup plus un « conseiller » que celui d'un simple vendeur de produits d'assurance. À ce moment-là, je n'avais aucune idée à quel point son idée de « conseiller » me serait précieuse.

Au cours de nos rencontres, nous n'étions pas des clients faciles à persuader. Robert n'a jamais été prêt à s'avouer vaincu et il a beaucoup travaillé pour nous montrer que nous avions un véritable besoin. Il a pu nous faire comprendre la valeur d'une protection fournie par une assurance vie.

L'automne dernier mon mari est mort subitement. Pour tout le monde son décès a été un choc. D'un point de vue strictement médical, cela n'aurait jamais dû se passer ainsi mais je suppose que pour Dieu ce qu'il devait réaliser sur terre avait déjà été fait. Robert était immédiatement là pour moi. Il a assisté à la veillée et à l'enterrement. Comme moi, il a pleuré pour mon mari.

Je crois que dans un monde où tout le monde ne pense qu'au bilan, j'ai compris la véritable nature des Chevaliers. Ils étaient là pour moi quand j'avais vraiment besoin d'eux.

—Claire Champollion*



*Cela s'inspire d'une vraie lettre. On a changé les noms pour préserver l'anonymat.

Pour trouver le nom de l'agent des Chevaliers de Colomb le plus près de chez vous, cliquez sur « Trouver un agent » au site Internet de l'Ordre, www.KOFC.org ou bien téléphonez au 1-800-345-5632.

L'Assurance des Chevaliers de Colomb
A.M. Best : A++ (Supérieur)
Standard & Poor's: AAA (Extrêmement fort)
Certification IMSA



Chevaliers de Colomb
ASSURANCE
Une différence pour la vie.

Le repos Saint-François d'Assise

- Crémation
- Inhumation
- Columbariums
- Mausolées
- Préarrangements

Ouvert 7 jours
de 8h30 à 17h

6893 Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H1N 1C7
www.rsfa.ca
Tél.: (514) 255-6444

*Pour veiller à la mémoire
de ceux qui vivent dans nos coeurs*

C H A N D E L L E TRADITION

Symbole de qualité

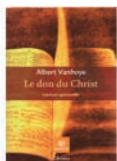


34 Montée du Moulin Laval, Qc. H7N 3Y3 tél.: (514) 384-9782 Fax: (450) 662-6376
www.chandellestradition.com

Volume 125 • Numéro 2 Une foi engageante

BERTRAND FOUCHER BÉLANGER INC.

*Là où
l'accueil
fait la
différence*



Librairie religieuse
agrée
Livres liturgiques
Littérature religieuse
Cassettes • CD
CD-ROM • Vidéos

Orfèvrerie et ameublement
pour le culte
Ameublement
fabriqué dans nos
propres ateliers
Vases sacrés
Réparation
et placage



Vêtements
liturgiques
Aubes
Chasubles, etc.

4284, rue de La Roche
Montréal, H2J 3H9
Téléphone : (514) 596-1559
1 800 263-1559
Télécopieur : (514) 596-1314
www.bfb.ca



Partenaire au CFN

Vous cherchez une **approche** pour regrouper **des jeunes ?**

Le SPV offre une pédagogie axée sur l'idéal de la première communauté chrétienne (Actes 2,42-47). Une équipe SPV est ainsi une petite communauté de vie fraternelle et solidaire. Ensemble, ses membres approfondissent leur foi et s'engagent pour une vie heureuse dans la dignité, la vérité et la justice.

Le SPV offre des outils d'animation (programme annuel, bulletin de liaison et revue de ressourcement) adaptés aux jeunes et aux adultes : un programme pour les juniors (de 10 à 13 ans) et un pour les seniors (de 14 ans à l'âge adulte).

Pour en savoir plus, contactez-nous !

Service de Préparation à la Vie (SPV)

10 215, avenue du Sacré-Cœur
Montréal QC H2C 2S6

téléphone
514-387-6475

télécopieur
514-387-5795

courriel
spv@spv1.com





Réparation d'appareils
Entretien et prévention
Gestion d'énergie
24 heures – 7 jours

RÉSIDENTIEL – COMMERCIAL – INSTITUTIONNEL

www.gazmetroplus.com
1 866 641 PLUS

Haute Fidélité

Sommaire

- 3 Éditorial
- 5 Une foi pascale qui transforme le monde
- 7 La pastorale sociale de quartier
- 11 Les Instituts de Vie Consacrée
- 13 125 ans d'engagement
- 14 Sur les traces de Jésus
- 16 L'aide aux familles immigrantes
- 17 Le bien commun : le logement
- 18 Un engagement auprès de personnes vulnérables
- 20 « Solidarité », l'autre nom de l'amour
- 22 Catholicism and Human Rights
- 25 La dignité de la personne
- 26 Les travailleurs saisonniers agricoles
- 28 Work and Human Dignity
- 29 Un travail décent pour une vie décente
- 30 Investissement responsable et commerce équitable
- 32 La réinsertion d'ex-détenus
- 34 Une justice réparatrice pour notre monde
- 35 Informations, médias et démocratie
- 37 Le développement : un devoir et un droit
- 39 Développement et paix
- 41 Sauvegarder l'environnement
- 42 La guerre, c'est l'échec de la paix
- 45 Eucharist and Social Justice
- 47 Par Lui, avec Lui et en Lui

www.diocesemontreal.org/hf

**Volume 125
Numéro 2 (2007)**

Comité de rédaction

Mgr Anthony Mancini, V.G.
Mgr André Gazaille, V.É.
Sabrina Di Matteo
Lucie Martineau
Nicole Mathieu-Valade
Brian McDonough
Alain Roy, ptre
Robert Sauvageau
Gérard Valade

Rédactrice en chef

Sabrina Di Matteo
514-925-4310

Coordonnatrice de la production

Josée Roy
514-925-4300 poste 250

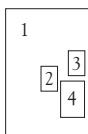
Révision

Anne Bourdon
Suzan Farley
Charles Granche, p.s.s.
Micheline Houde
Agathe Lapointe
Lucie Martineau
Josée Roy
Bruno Toupin, ptre

Pour nous joindre

Haute Fidélité
2000, rue Sherbrooke Ouest, Montréal,
Qc H3H 1G4
Télec. : 514-925-4336
haute fidelite@diocesemontreal.org

Prix 9,00 \$
Tirage 6 200 copies
Numéro international
des publications en série
ISSN 1913-0775



- 1- © Kajetan Stozek
- 2- © Danijel Micka
- 3- Source : Oxfam
- 4- Couverture : *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, Éditions CECC, 2006

Nous reconnaissons l'appui du gouvernement du Canada par l'entremise du programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal.

Canada